

N° 86 - 17 Juillet 1932.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE



SA PREMIÈRE CIGARETTE...

En Angleterre, comme en France, on offre une dernière cigarette au condamné à mort... Mme Barney, qui faillit être pendue mais que la cour criminelle de Londres acquitta, savoure avec d'autant plus de volupté sa première cigarette, au sortir du Palais de justice. (K.)

NUITS DE VIENNE



par Louis-Charles Royer

VI

L'Ange de la danseuse.

Ces choses-là n'arrivent qu'à moi : la dame qui, cette nuit, m'a promené dans Vienne sortait d'une maison de fous.

Je l'avais rencontrée dans une cabine téléphonique où elle s'efforçait, en vain, d'obtenir une communication.

A la troisième tentative, tandis que son pied rageur battait le sol, elle laissa échapper un mot bref qui doit signifier : Zut ! en allemand.

— Ah ! fis-je, il y a de quoi vous rendre fou.

Gerti, appelons-la de suite par son nom que je ne devais connaître que plus tard, me regarda d'un air soupçonneux :

— Vous savez donc où j'habite ?

— Ma foi non, mademoiselle.

— Précisément, c'est dans une maison de fous.

Et elle éclata de rire.

Elle avait le corsage un peu mince ; mais un teint frais, le regard tendre ; une folle n'aurait certes pas eu ce rire clair ; seuls les cheveux blonds, très vaporeux, étaient ce qu'on est convenu d'appeler des cheveux fous. Tout de même ça n'aurait pas suffi à la faire interner.

Tant pis, je me risquai :

— Les hommes, ripostai-je, ont construit des maisons de fous pour faire croire que ceux qui sont dehors sont sages.

Elle rit encore à cet ingénieux paradoxe, qui n'est d'ailleurs pas de moi.

— Vous avez raison, répondit-elle, maman regrette que notre immeuble n'ait plus de gardiens.

— Pourquoi, seigneur ?

— Pour m'empêcher de sortir, donc.

Et la délicieuse enfant donna de nouveau libre cours à sa gaieté.

**

Dix minutes plus tard, nous étions attablés chez Fenstergucker. C'est, tout près de l'Opéra, un grand café fréquenté par les littérateurs et les artistes.

Gerti ne me cacha point que son vœu le plus cher était de faire partie du corps de ballet.

Elle comptait beaucoup, pour le réaliser, sur la beauté et la souplesse de ses membres, ce qui est assez naturel de la part d'une danseuse ; mais, par la suite, je compris que ses talents chorégraphiques n'étaient pas les seuls qu'elle se sentait prête à mettre en œuvre et que, si un Mécène protecteur des arts — et des artistes — voulait bien s'intéresser à son sort, elle saurait se montrer reconnaissante.

Elle ajouta que la vie, à Vienne, n'était pas gale, pour elle du moins, et que la crise des loyers l'avait obligée à aller demeurer dans un ex-asile d'aliénés, transformé en maison d'habitation, où elle s'ennuyait à en mourir.

— Ce soir, conclut-elle, je devais sortir avec un ami. Nous aurions dîné dehors ;

Et voilà comment, de six heures du soir à cinq heures du matin... (W.)

nous serions allés danser... Et, à ce maudit téléphone, son numéro ne répond pas !

— Ma foi, répondis-je, en tant qu'impresario, je ne puis guère vous être utile. Si je vous fais jamais entrer à l'Opéra, ça ne pourra être que comme spectatrice ; mais si vous voulez m'accepter pour remplacer, au restaurant et au dancing, votre ami défaillant, je suis votre homme.

M^{lle} Gerti hésita un instant.

— Mais, fit-elle enfin, avec un sourire espiègle, vous ne me connaissez pas. Si j'étais vertueuse et fidèle ?

Un proverbe viennois me vint à la mémoire : *Tugend ist wenn keiner kommt; Treue, wenn Kein zweiter kommt.* Ce qui veut dire : La vertu, c'est quand personne ne vient ; la fidélité, quand il n'en vient pas un second.

Pour la quatrième fois en quelques minutes, j'entendis le frais rire de M^{lle} Gerti.

Et voilà comment, de six heures du soir à cinq heures du matin — avant de rentrer à l'asile d'aliénés — nous avons fait les fous dans Vienne.

**

Ça a commencé par le bar du Grand Hôtel. Il n'a rien de particulièrement viennois. Tous les palaces de Paris, de Berlin, de Madrid, et même de Londres, ont leur bar anglais avec ses murs haut lambrissés, son comptoir d'acajou où, dans le cristal taillé, luit l'arc-en-ciel des alcools ; ses tabourets étroits qui semblent faits pour permettre aux dames d'exhiber leurs jambes ; cette atmosphère, enfin, de buvette enfumée, essentiellement masculine, que les femmes adorent.

Gerti m'assure que c'est ici que l'on rencontre les courtisanes les plus huppées de l'Autriche. Elle me montre une quadragénaire, à l'œil insolent, toute de rouge habillée, et dont le visage rivalise d'incarnat avec la robe.

— C'est la baronne X... dit-elle, trois fois divorcée depuis la guerre.

— Et maintenant ? Remariée ?

— Elle se marie tous les soirs. C'est la femme la plus chère de Vienne.

Voilà une qualité que je n'apprécie pas ; mais ce n'est sans doute pas l'avis de la future danseuse, qui dévore des yeux la baronne et sa robe.

**

Trois cocktails nous ont mis en appétit. Dîner dans un petit bistro voisin des halles. *Griechen Beisel*, dit l'enseigne.

— C'est le plus vieux restaurant de Vienne, précise Gerti.

Le patron a eu l'intelligence, malgré la

A droite : Gerti habitait une ancienne maison de fous convertie en habitation. (W.)

vogue dont jouit sa boîte, de lui conserver son cachet ancien : murs peints à la chaux, lourdes tables campagnardes, sièges rustiques, tout à la bonne franquette. Les plats sont bons et chers.

Une pancarte informe les clients que, dimanche prochain, il y aura une sensationnelle arrivée de poulets, pondus, couvés et élevés spécialement pour la maison.

A côté de nous, un solide mangeur, qui avale son demi d'un trait.

— Le plus grand ténor du monde, affirme Gerti, qui me paraît avoir un goût américain pour le superlatif.

Le plus grand ? Je n'en sais rien, je ne l'ai pas entendu ; mais je l'ai vu, et je crois bien que c'est le plus gros.

**

Après — je me laisse conduire — café au Palmhof. C'est assez loin, au bout de la rue Mariahilfer, en face de la gare de l'Ouest. Mais une longue promenade en taxi, avec une femme inconnue et qui vient de bien dîner, n'a rien de désagréable.

Je découvre que Gerti a, en effet, des jambes à ravir un parterre de rois. Elle roule ses bas au-dessous du genou, à la mode américaine. Arrêtons-nous au genou pour l'instant. D'autant que vous voici devant le Palmhof.

Où suis-je ? Dans un café ou sur le pont

Au-dessous : Une marchande de victuailles dans sa petite boutique roulante.



Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-6

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



Nous croisons des voitures de marchands qui vont au marché. (W.)

d'un navire ? Autour de nous court une rambarde, derrière laquelle se profile un paysage maritime et colonial : mer bleue, sables blancs, verts palmiers. Le plafond est une tente comme en ont les paquebots qui voguent sous les tropiques. Par les ouvertures de la toile, on voit luire des étoiles bleuâtres qui sont autant d'ampoules électriques.

La salle est hérissée de cheminées, de bouches à air et de mâts. On nous mène, au milieu de cordages et de bouées de sauvetage, jusqu'à une « Kabine » merveilleusement isolée par des rideaux de couil rayé blanc et rouge.

Nul ne peut plus nous voir ; mais, par un hublot, nous pouvons, nous, observer ce qui se passe dans la salle.

Il ne s'y passe rien d'extraordinaire. Public de trotteurs et d'employés qui, le soir venu, aiment à se dégourdir les mollets. On se croirait au Moulin de la Galette.

Pendant le concert, l'orchestre est installé sur la passerelle de commandement, le café moka coûte 1 shilling 40, environ 5 fr. 40.

Pour ce prix modique, vous acquerez également le droit de danser ; mais pas celui d'embrasser votre danseuse, même si elle le désire. A Vienne, cela ne se fait pas en public.

Pour embrasser en toute tranquillité, faites-vous servir, comme nous, dans une « Kabine ».

Je ne sais pas ce qui se passe dans la « Kabine » à côté de la nôtre ; mais si la femme qui y gémit ne souffre pas d'un malaise subit et profond, c'est à coup sûr, pour le quart d'heure, la plus ardemment aimée des clientes du Palmhof.

En passant le bras autour du cou de Gerti, j'ai cassé son collier de perles (fausses). La moitié est par terre ; je ramasse et je pêche, entre chair et soie, celles qui, tombées à l'intérieur, sont retenues par la ceinture. Gerti est une fausse maigre.

..

Départ. Nous allons à un autre bal, tout proche. D'habitude, c'est un dancing populaire et public. Cette nuit, un groupement hitlérien l'a réquisitionné.

Nous sommes le 24 avril, jour d'élection, je l'avais oublié, à Vienne comme à Berlin ; les partisans du tribun fêtent, par avance, le succès de leur grand homme.

L'orchestre, excellent, est en grand uniforme. De jeunes gens, guêtrés, la croix gammée sur la poitrine, assurent le service d'ordre. On quête au profit du parti.

J'ai déjà pris, en U. R. S. S., des billets pour la guerre chimique ; je peux bien verser un shilling pour alimenter la caisse des hitlériens. Donnons.

Malgré cette générosité, ma qualité de Française commence à être remarquée. J'aperçois des regards qui ne me paraissent pas empreints d'une sympathie excessive et un monsieur ricane devant mon nez.

Ma compagne a un peu peur. Elle se serre contre moi, ce qui n'a rien de charmant ; mais il ne faut pas abuser des meilleures choses. Filons...

Dans le taxi, Gerti m'a pris la main tendrement.

— Croyez-vous, demande-t-elle, que nous aurons encore la guerre ensemble ?

— Mais non, Gerti.

— C'est si bête, puisqu'on peut s'aimer, n'est-ce pas ? par-dessus les frontières...

..

Adorable procédé de réconciliation entre les peuples, et que négligent à tort les diplomates de Genève. Certes, je ne pense que du bien de ces déjeuners succulents qui rapprochent, dans une chaleur communicative, deux points de vue jusqu'alors assez

opposés. Mais quand les « conférences », réuniront des ministres des deux sexes j'imagine que les accords pourront se faire sensiblement plus étroits.

Pour l'instant, Gerti et moi sommes en train de sceller de nos lèvres un pacte de non agression.

La frontière ne sera pas violée. On me l'ouvre pacifiquement. Il s'agit de réaliser, dans la mesure de nos moyens, un libre échange où chacune des parties contractantes trouve également satisfaction. Qu'Hitler nous pardonne !

..

Trois heures du matin.

Nous sommes chez Paulus. C'est la boîte en vogue. La salle, ou plutôt les salles, car il y en a deux, plus une série de petits box ni-clos, sont comblées.

Décor romantique. Au mur, des fresques représentant des cimes neigeuses et de sombres forêts ; le buste, en plâtre, d'un

Au-dessous : C'est, tout près de l'Opéra, un grand café fréquenté par les littérateurs et les artistes.



Comme dans certains établissements parisiens, les appareils à sous ont toujours beaucoup de succès.

vieux chancelier à barbe flottante ; on a entouré de pampres, comme un bacchus, cette austère effigie.

Dans la première salle, un poêle de deux mètres cubes, en mosaïque rouge ; dans la deuxième, un piano à queue.

La chanteuse, en robe du soir à peine décolletée est plus que correcte, distinguée. Elle a l'air de recevoir dans son salon et nous d'être ses invités.

L'artiste homme qui lui succède a plus de bonhomie. Il chante des refrains populaires que tout le monde reprend en chœur ; Parfois, quand le chanteur se fait trop attendre, un client se lève et entonne une chanson à boire, verre en main.

On boit beaucoup. Les jeunes gens, par couples, ont envahi les box. Dans la salle commune, de vieux messieurs cordiaux et indulgents, de vieilles dames respectables et ivres, qui font des grâces en dansant.

C'est l'heure où tout le monde est saoul et sentimental. Tandis que Gerti valse avec

Il chante des refrains populaires que tout le monde reprend en chœur.

un sexagénaire à la boutonnière et au nez fleuris, la compagne du monsieur qui me fait face respire langoureusement le bouquet de violettes qu'elle a retiré de son corsage en me regardant avec des yeux noyés de vin et de tendresse.

Je connais ce geste très viennois et délicieux. Il signifie que l'on pense à vous avec le même plaisir que l'on éprouve en respirant ces fleurs. Et quand, ensuite, l'on vous offre l'une d'elles...

Justement, la dame a arraché une violette du bouquet et la pose négligemment entre nos deux verres.

Gerti revient. Elle a tout vu. Elle invite à danser le monsieur de la dame. Puis nous buvons et chantons tous en chœur.

A l'aube naissante, nous sommes tous les quatre dans le même taxi ; nous croisons des voitures de marchands qui vont au marché ; les conducteurs nous contemplent avec mépris.

Gerti, qui n'est pas si grise qu'elle veut le paraître, se penche vers mon oreille.

— Occupe la dame puisque tu l'intéresses ; et ne t'occupe pas de moi.

J'aime mieux ne pas raconter ce qui est arrivé ensuite ; mais, le surlendemain matin, Gerti est venue me surprendre à l'hôtel.

— Ça y est, tu sais.

— Qu'est-ce qui y est, Gerti ?

— Le monsieur de la dame, c'est quelqu'un d'influent.

— D'influent ?

— Oui. A l'Opéra. Je vais être engagée. Tu es un ange.

C'est ainsi que je suis devenu un ange. Les anges, à Vienne, font un drôle de métier.

(A suivre.) LOUIS-CHARLES ROYER.

La semaine prochaine : DANS L'OMBRE DES CATHÉDRALES

Des silhouettes mystérieuses passent dans les bas-côtés des églises... Qui sont ces êtres étranges, que la police surveille..?

Vous le saurez la semaine prochaine



LES OIES SONT TOUJOURS RESTÉES DIGNES DU CAPITOLE

Il y a le chien policier. Aurons-nous demain l'oie policière ? Pourquoi pas ? Depuis le fameux exploit du Capitole, qui ne date pas d'hier, on sait que ce volatile comestible possède des qualités indéniables de sentinelle vigilante. Voici une récente histoire où les oies s'avèrent de garde sûre.

Des voleurs en auto ayant dérobé, la nuit, les oies et les poules de M. Cendreau-Moriset, à Saint-Denis-d'Oléron, l'alarme fut donnée grâce aux cris des oies, mais le propriétaire ne put distinguer qu'une voiture qui fuyait sans lumière.

C'est la première fois que des malfaiteurs opéraient en auto dans l'île. Etant donné le nombre réduit de véhicules à moteur qui s'y trouvait, il fut relativement facile à la gendarmerie de découvrir les coupables, qui ont été arrêtés.

Sans les oies, les poules se laissaient emporter sans crier, et les voleurs avaient toutes les chances de disparaître sans jamais être repérés. A quand la brigade des oies ?

Une visite à M. Goron.

Le nom de M. Goron, il y a quelque trente ans, était un des plus célèbres de Paris. A une époque où ne s'était pas encore répandue la littérature policière, on se contentait de l'humble vérité et le chef de la Sûreté représentait à la fois le plus sûr défenseur de l'ordre parisien et le type parfait du policier français, brave, subtil et bon garçon.

Or, M. Goron vit toujours et, désireux de l'approcher, je lui avais demandé quelques instants d'entretien. Il me fixa un rendez-vous avec un empressement dont je fus touché. A l'heure dite, je sonnais chez lui, rue de Berri, avec — l'avouerais-je ? — une certaine appréhension. Je m'imaginai un homme au visage autoritaire, aux yeux durs, à la voix brève, aux paroles réticentes ; bref, une sorte de Sherlock Holmès à qui il me serait difficile d'arracher quelques vagues renseignements.

Quelle fut ma surprise de me trouver en présence d'un vieillard de petite taille, à la figure rose et joviale, aux regards souriants et dont la moustache, blanche comme la neige, adoucissait encore la physiologie !

M. Goron me tendit la main, me désigna un fauteuil et me dit :

— Je pense qu'il vous sera agréable de savoir que je vous reçois dans mon arsenal.

Alors seulement je songeai à regarder l'étrange décor du bureau où je venais d'être introduit.

Aux murs, deux grandes panoplies étaient, soigneusement rangés, des couteaux, des casques, des chaînes, des sabres, des menottes, des cadenas, des cordes, tout un bric-à-brac macabre. D'autres objets, moins encombrants mais tout aussi étranges, s'alliaient dans une vitrine. Dans un angle de la pièce se dressait enfin une lourde porte de bois épais, d'un rouge estompé par le temps, munie de grosses ferrures, d'un verrou épais et d'un judas, une porte marquée d'un numéro.

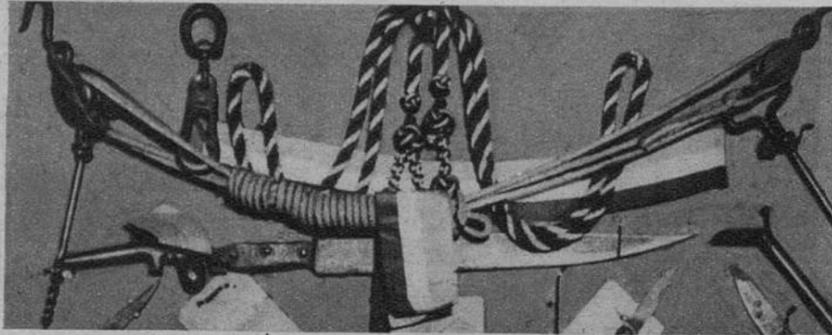
— Excusez-moi ! balbutiai-je. Vous me voyez très surpris, car votre « arsenal », comme vous dites, ne ressemble en rien au bureau austère que j'attendais... et vous-même, monsieur Goron, êtes si différent de l'image que je m'étais fait de vous...

— Ah ! oui, j'ai l'habitude de ces étonnements. Vous aussi, vous pensiez vous trouver en présence d'un « costaud ». Vous le constatez pourtant, un chef de la Sûreté peut très bien être petit.

La bonne humeur, le sourire de cet aimable vieillard avaient achevé de me mettre à l'aise. Je n'hésitai plus à lui dire franchement le but de ma visite. Il me répondit :

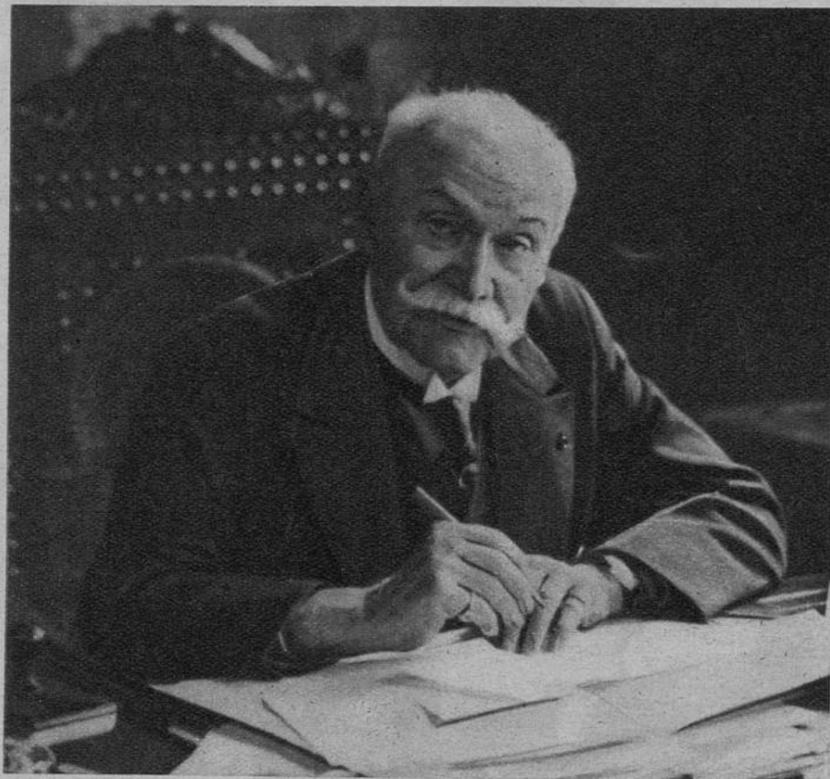
— Une interview ! Je veux bien ! Mais voici trente ans que j'ai pris ma retraite, ma retraite officielle du moins. J'ai quatre-vingt-cinq ans. Ma mémoire est devenue un peu paresseuse ; à cet âge-là, c'est permis. D'ailleurs je suis maintenant un vieux bonhomme qui n'a plus rien à faire avec l'actualité, donc avec les journalistes !

Quatre-vingt-cinq ans, et ces regards animés, ces gestes vifs, cette gaieté spirituelle ! Je protestai :



SOUVENIRS ET OPINIONS D'UN ANCIEN CHEF DE SÛRETÉ

Une lugubre panoplie d'armes de meurtriers chez M. Goron. (H.)



L'ancien chef de sûreté, M. Goron, dans son cabinet de travail. (H.)

Au-dessous : Quelques curiosités du « petit musée » de M. Goron. On remarque, à droite, le moulage de la main de Troppman ; à gauche du petit coffre, derrière une réduction de la guillotine, un éclat de la bombe que Vaillant lança sur la Chambre des Députés ; au mur, les armes d'Anastay. (H.)



— Vos souvenirs n'en sont que plus intéressants. Voyons ! Une première question : est-il vrai, comme vous en avez la réputation, que vous étiez un chef intraitable ?

Il sourit encore et, bonhomme :

— Oh ! fit-il, je n'étais pas si terrible qu'on vous l'a dit. Au contraire, j'avais cette originalité dans le métier de ne pas voir chez tous mes « clients » le mauvais garçon, l'ennemi. J'en ai connu capables de montrer des sentiments délicats ou profonds. Tenez ! Un jour, je perquisitionnais chez la mère d'un jeune voyou affilié à une bande de voleurs. Celui-ci, arrêté la veille, assistait entre deux agents à l'opération.

« Peut-être, ce jour-là, étais-je un peu énervé, moins maître de moi : je commandai à la mère d'ouvrir une armoire où je savais trouver une partie des marchandises enlevées, et je lançai cet ordre d'un ton si brusque, si insultant sans doute, que le jeune voleur, touché dans son amour filial, bondit sur moi et me frappa au visage. Les agents l'empoignèrent et levèrent la main sur lui.

« — Laissez, dis-je. Cet homme a raison. J'ai été impoli, j'ai eu tort !

« Ce fils dévoyé avait conservé intacts en lui l'amour, le respect de sa mère. Il ne permettait pas aux autres de lui manquer. Enlevant alors mon chapeau, je me tournai vers la brave femme surprise et lui dis, correctement, sans aucune ironie dans la voix :

« — Madame, veuillez avoir l'obligeance d'ouvrir cette armoire !

— Le jeune homme fut ému par la franchise de mon geste. Par la suite, il m'en fut reconnaissant... et me le prouva en me livrant ses complices. N'était-ce pas mieux que la violence ?

— Certes ! Mais beaucoup d'autres à votre place auraient inculpé le voleur de coups et blessures envers un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

— Il ne faut rien prendre au tragique, voyez-vous ! Parmi tous les mauvais bougres auxquels la police se mesure, il y en a, plus qu'on ne croit, qui ne sont pas foncièrement perdus. Et puis combien d'entre eux ont des excuses ! Descendants d'alcooliques, de malades, de brutes ignobles, ils ont été livrés à eux-mêmes dès leur première enfance. Ils n'ont reçu ni éducation ni instruction. Personne pour les conseiller, pour les guider, pour les retenir sur la mauvaise voie. Alors ce sont les fréquentations louches qui commencent, le goût de l'oisiveté qui les prend, la paresse, le vol bénin pour se procurer quelque argent, puis le vol organisé, le vol à main armée, la victime qui, un jour, se défend, le crime... Tel est le processus commun dans la majorité des cas. Ces mêmes individus, s'ils étaient nés dans une famille normale, seraient peut-être devenus des hommes honnêtes.

— Il est certain que nous sommes tous plus ou moins soumis à une fatalité.

— C'est pourquoi, reprit M. Goron, l'indulgence parfois peut s'allier à la justice. Voulez-vous, dans cet ordre d'idées, un autre souvenir ? Au début de ma carrière, j'avais été nommé commissaire de



Porte de cellule de la prison de Mazas. On voit, accroché au verrou de la porte à gauche, un « chat à neuf queues » qui fut offert à M. Goron par le bourreau de Londres. (H.)

police à Pantin, et Pantin, à cette époque, passait avec raison pour un des faubourgs les plus dangereux de la région parisienne.

Quand je rentrais tard, la nuit, après une soirée au théâtre par exemple, je donnais rendez-vous à quelques-uns de mes agents et, ensemble, nous faisons une ronde sur les fortifs ou aux alentours. Ces rondes, presque toujours, étaient fructueuses.

Un soir, mes agents ne se trouvèrent pas au rendez-vous. Il était une heure du matin, la nuit était noire. Ma foi ! je l'avoue sans honte ! je ne me sentais pas plus brave que cela ! J'hésitai un instant sur ce que je devais faire. Poursuivre seul mon chemin ou retourner en arrière ? A ce moment, j'aperçus, arrêtées à quelques mètres de moi, cinq ombres menaçantes.

J'optai pour l'audace. Serrant les poings, assurant ma voix, je marchai tout droit vers les cinq hommes et commençai :

— Qu'est-ce que vous faites là ? Voulez-vous que je vous fasse empoigner par les agents.

Et, sur le même ton autoritaire, je les « enguirlandai » si copieusement que, médusés par mon « culot », ils me répondirent d'une petite voix de demoiselle qu'ils se promenaient en fumant une cigarette, qu'ils ne faisaient rien de mal, qu'ils n'avaient pas de mauvaises intentions. Je poussai mon avantage et, désignant deux hommes dans le groupe, je leur commandai :

— Vous, suivez-moi !
Ils obéirent. En réalité, ce fut moi qui les suivis. En cours de route, ils tournaient parfois la tête vers moi pour protester de leur innocence.

— C'est bon ! C'est bon ! répondais-je chaque fois. On s'expliquera tout à l'heure.
Nous arrivâmes ainsi, non pas au poste, comme vous pourriez le croire, mais à la porte de mon logis. Sans le savoir, mes deux rôdeurs m'avaient protégé, par leur seule présence, contre toute attaque plus dangereuse. Je devais donc une récompense à mon escorte. Je fis entrer chez moi mes étranges compagnons. Je leur servis un verre de rhum, leur glissai une pièce de cent sous dans la main et les interrogeai sur les motifs de leur existence aventureuse. Ils me répondirent qu'ils n'avaient pas de travail.

— Je vous en trouverai ! dis-je.
Ils partirent en me serrant la main et, le lendemain, se rendirent chez un industriel de mes amis qui, sur ma recommandation, consentit à les embaucher. Ils restèrent dans cette usine pendant des années. L'un d'eux devint un brave ouvrier. L'autre, malheureusement, finit par retourner à sa paresse et à ses vices. Je crois même qu'il a fini au bagne. Ne souriez pas ! Un homme sauvé sur deux, et si facilement, c'est une bonne moyenne !

— Vous êtes un homme de cœur, monsieur Goron !

— Heu ! oui, si l'on veut ! C'est-à-dire que, parfois, je n'ai pu me défendre d'une certaine pitié... A ce propos, savez-vous comment m'avait surnommé un autre de mes amis (j'en ai dans tous les milieux) qui était artiste et jouait au Théâtre-Fran-

çais ? Il m'appelait le Saint-Vincent-de-Paul des Apaches.

— Je souhaite que ce surnom vous reste. Il est aussi flatteur pour vous que spirituel. Seulement, ne soyez pas bon que pour les apaches ! soyez-le aussi pour les pauvres journalistes ! Encore un souvenir, monsieur Goron !

— Comment choisir entre mille ! Vous n'ignorez pas que dans la vie, surtout dans la vie des criminels, l'humour côtoie le macabre ! Je me souviens d'une affaire à laquelle prirent part deux jeunes vauriens de Courbevoie. L'un d'eux, garçon boucher à ses heures, avait repéré une vieille rentière à laquelle il livrait, une fois par semaine, un morceau de filet. Du filet ! Songez donc ! Ce ne pouvait être, cette femme, qu'une bourgeoise très riche. L'idée du vol germa dans la cervelle du jeune boucher, mais, comme il n'osait pas se risquer tout seul, il s'aboucha avec un « aminche ». L'aminche accepta et déclara froidement : « On refroidira la vieille ». La mère de l'aminche (car ce conseil de guerre se passait en famille) approuva et donna des conseils. Les rôles furent distribués. L'expédition eut lieu. Tandis que l'horrible mégère faisait le guet dans la rue, les deux gredins pénétrèrent chez la vieille femme, l'égorèrent, fouillèrent les tiroirs... et récoltèrent cinquante francs.

« La somme vous paraît mince. Mais, pour l'époque, elle était suffisante pour se payer, à trois, une bombance.

« Les deux assassins sortent de la maison, rejoignent la guetteuse et lui remettent l'argent.

« Chouette ! dit-elle. C'est de la belle ouvrage !

« La chose se passait en hiver, à la tombée du jour. Le sinistre trio commença par s'offrir un « gueuleton » soigné, arrosé de bons vins. Puis, pour passer la soirée, il se rendit dans un théâtre où l'on jouait un mélodrame qui avait alors un grand succès, *Le radeau de la Méduse*, si j'ai bonne mémoire. Et les deux assassins qui venaient d'égorger sauvagement une vieille femme sans défense s'apitoyèrent aux malheurs imaginaires de l'héroïne, lancèrent tout haut des injures à l'acteur qui tenait le rôle du traître. Leur indignation causa un tumulte parmi les spectateurs.

— S'ils l'avaient tenu entre leurs mains, ils lui auraient peut-être fait subir un mauvais parti !

— C'est probable ! Pour en finir avec ces criminels trop sensibles à l'art dramatique, le jour de l'exécution des deux bandits, le genre de la victime, qui était pasteur protestant, obtint l'autorisation d'apporter le réconfort de son ministère aux condamnés. Comme il parlait à l'un d'eux de la Bible :

« Qu'est-ce que c'est, la Bible ? demanda-t-il naïvement.

« Puis, devant la guillotine, comme le pasteur s'efforçait de cacher la sinistre machine tandis qu'on exécutait le premier, le second donna un coup d'épaule en disant :

« Otez-vous de là ! j'ai payé pour voir !
— C'est un mot de la fin ! Les condamnés

à mort en ont parfois de bien surprenants. Pouvez-vous m'en révéler un qui soit inédit ?

— Celui-ci, je crois, n'a jamais été rapporté. Et ce mot fut si inattendu, si drôle même, que, malgré la gravité de l'heure, malgré l'émotion de tous les assistants, ceux-ci ne purent retenir un pâle sourire. Tandis qu'on faisait la dernière toilette d'un condamné, l'homme soupira tout à coup :

« — J'ai faim !

« Le prêtre qui était là, et qui avait un peu perdu la tête (sans jeu de mots), crut bien faire en répliquant :

« — Un peu de patience, mon enfant ! Vous allez déjeuner là-haut, avec les anges !

« Ce à quoi le criminel répondit :

« — Eh ! l'abbé ! si vous alliez mettre le couvert ?

M. Goron rit franchement, et moi aussi. Une question cependant me montait aux lèvres. Depuis que parlait mon interlocuteur, je tenais les yeux fixés sur sa lourde porte placée derrière lui et qui semblait teinte de vieux sang coagulé. Il surprit mon regard et expliqua :

— C'est une porte de cellule qui vient de la prison de Mazas, aujourd'hui démolie. Jusqu'en 1900, c'est à Mazas qu'étaient enfermés les condamnés à mort. Derrière cette porte, marquée du numéro 58, beaucoup d'entre eux ont vécu leurs dernières heures. Quant à l'objet que vous voyez accroché au verrou, c'est un « chat à neuf queues » qui m'a été offert par le bourreau de Londres.

— Les Anglais en effet étaient partisans des peines corporelles.

— Ils le sont toujours. Et si ce « chat » ne sert plus, il a laissé là-bas des petits dont on use à l'occasion pour certaines catégories de coupables. Les souteneurs, par exemple, se voient couramment condamner, en Angleterre, à 15, 20 ou 50 coups de ce fouet à neuf lanières. Je vous prie de croire que ce n'est pas une plaisanterie. Aucun homme, si vigoureux, si courageux qu'il soit, ne résiste à plus de 20 ou 25 coups.

— Alors comment peut-on prononcer une peine de 50 coups ?

— On s'y prend en plusieurs fois. Quand l'homme, le torse nu, a reçu, de la main d'un spécialiste, le maximum de coups supportable, le sang ruisselle de son dos ; il est bien rare qu'il ne tombe pas évanoui ; on le transporte à l'infirmerie, on le soigne, on le reconduit dans son cachot. Quand il est parfaitement guéri, le bourreau lui administre le solde de ce qu'il a à recevoir.

« Le chat à neuf queues nous paraît, à nous Français, un instrument de torture d'un autre âge. Pour moi, je regrette qu'on ne l'applique pas chez nous : c'est autrement efficace que des jours ou des mois de prison ! Le patient n'en meurt pas et il se garde bien de recommencer.

M. Goron, se levant alors, me montra, sur une des panoplies, une cangue chinoise, des sabres ayant servi à des exécutions, un pal (qui commence si bien et qui finit si mal, comme dit la chanson).

— Ce couteau, poursuivit-il, s'est faussé quand l'assassin en fit usage et se referma sur ses doigts, qu'il entailla profondément. La lame est restée telle qu'on l'a trouvée. Cette main est un moulage de la main de Troppman, le sinistre assassin d'une famille de huit personnes. Ce moulage a été obtenu quelques instants après l'exécution. Remarquez la forme du pouce, énorme, en spatule, et la longueur des doigts... Cette corde, suspendue au plafond avec des poulies, est la corde dont se servit Gabrielle Bompard pour étrangler le malheureux Gouffé...

— Et cette pièce de monnaie ?

— Elle évoque une époque bien troublée, celle des attentats anarchistes dont Ravachol fut un des plus sinistres héros. Cette pièce fut trouvée dans la poche du dynamiteur. Il l'avait prise dans le cercueil de la marquise de la Roche-Taillée, cercueil qu'il avait violé pour y rechercher des bijoux. Tout lui était bon pour servir « la cause », selon son expression.

Je me trouvais en somme devant une véritable collection de pièces à conviction, dont certaines étaient teintes encore du sang des malheureuses victimes. L'histoire criminelle de trente années était représentée là. J'en éprouvais une impression étrange, faite à la fois de curiosité et d'horreur et, comme pour symboliser le châtimement après le crime, M. Goron fit manœuvrer devant moi une petite guillotine en réduction, jouet macabre dont le couperet, en tombant, fit un petit bruit sec.

Il remit l'objet en place et je demandai :
— La criminalité actuelle ressemble-t-elle à celle de votre époque ?

— Le crime est toujours le crime, mais les circonstances diffèrent, et surtout la façon dont les honnêtes gens réagissent. Actuellement, si j'en crois les journaux, se produisent chaque jour plusieurs crimes, tous plus sensationnels les uns que les autres. Si bien qu'on attache à chacun d'eux peu d'importance et, sauf exception, l'esprit oublie, le lendemain, l'affaire tragique de la veille. De mon temps, il n'en allait pas ainsi. Un « beau crime » restait, pendant de longs mois, en vedette. Nous n'avions à notre disposition ni téléphone ni auto. Tout allait plus lentement. La presse s'en mêlait et donnait son opinion, souvent sans indulgence. Quand une affaire traînait en longueur trop longtemps à leur gré, les journalistes nous prenaient à parti. Aujourd'hui, la presse est plus correcte et — heureusement ! — plus oublieuse. Je dis heureusement ! car une affaire dont on ne parle plus facilite la besogne des recherches en rendant la confiance, et l'imprudence, aux coupables.

— Et la police actuelle, qu'en pensez-vous ?

— Sans vouloir mésestimer mes anciens collègues, j'estime que les agents et les inspecteurs d'aujourd'hui sont très supérieurs à ceux de mon temps. Rappelez-vous par exemple le brave sergot dont la grosse moustache ne faisait peur à personne ! Maintenant l'agent est jeune, sportif, presque élégant.

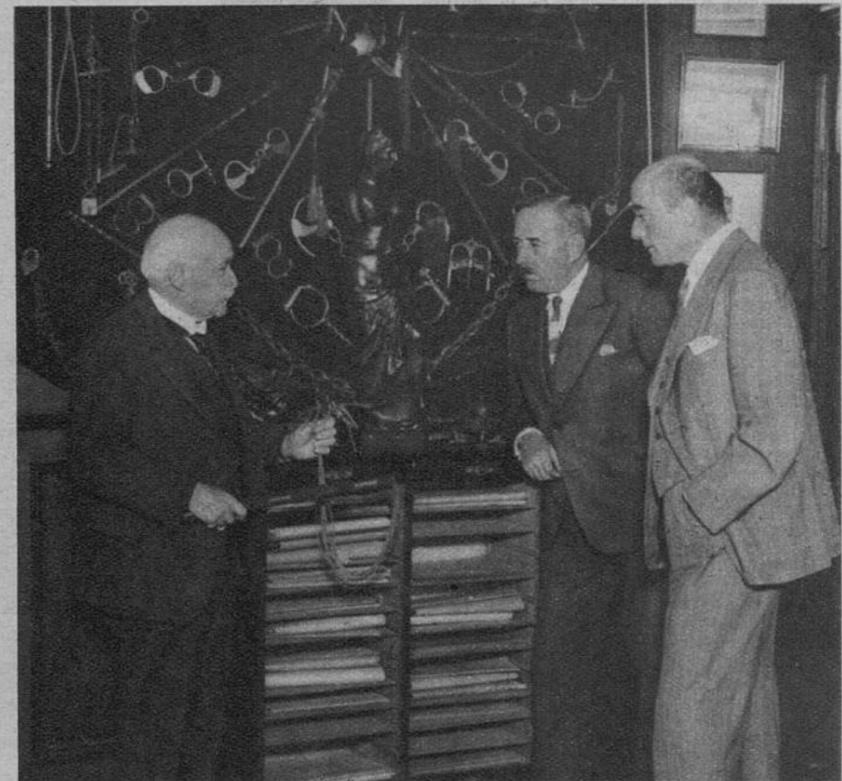
— Quel remède préconisez-vous contre la recrudescence de criminalité ?

— C'est un problème complexe et délicat. Pourtant, le premier point à envisager serait, à mon avis, la vente des armes. Si un permis de port d'arme était exigible pour la vente par les armuriers, il y aurait d'abord beaucoup moins de crimes passionnels. Par ailleurs, l'indulgence de certains jurys est parfois excessive. Peut-être la nouvelle loi sur l'application de la peine leur permettrait-elle de condamner plus équitablement. Il y aurait également beaucoup à dire sur la publicité faite autour de certains gestes criminels. Ce n'est pas le crime sur lequel il faut s'étendre, c'est le châtimement qui en est la juste conclusion. On devrait faire redouter, à leur exacte valeur, le bagne et l'échafaud.

M. Goron s'arrêta un instant et, souriant, conclut :

— Je ne suis pas comme le bandit dont je vous parlais tout à l'heure ; je connais la Bible, moi. Or, il est écrit dans la Bible à peu près ceci : la crainte est le commencement de la sagesse.

LUC MOUDREY.



D'autres pièces curieuses. Différents types de menottes et poucettes. (H.)

L'AMOUR L'ARGENT — font — mauvais ménage

Colorado Spring ! c'est un beau nom pour une ville. C'est celui d'une jolie cité, au fond du Colorado, l'ancien pays des chercheurs d'or...

Roy G. King y vivait. Sur notre photo (elle date, au reste, du temps où King sortait du collège), le voici ci-contre. Au-dessous, cette charmante poupée aux cheveux d'or pâle, c'est sa fille Glenda King, âgée de dix-huit ans.

Glenda King était très fine de visage, avec de beaux yeux verts qui regardaient très droit. Beaucoup de jeunes gens de la région s'intéressaient à elle, mais il ne semblait pas que son cœur dût être pris de si tôt : elle était très Américaine et ne songerait aux liens du mariage que lorsque cela lui paraîtrait — financièrement à tout le moins — en valoir tout à fait la peine ! Elle avait derrière elle une meute de soupirants, qui la comblaient de cadeaux comme il se doit, et rivalisaient, pour lui plaire, de bonne volonté et d'enthousiasme.

Lewis J. Palmer, un garçon de dix-neuf ans, que dans l'intimité on appelait familièrement « Buddy », était le « mieux en cour » des compétiteurs, en ce sens qu'il était le propre fils d'un riche marchand de fourrures, qu'il avait une auto et qu'il ne semblait pas déplaire à la jeune fille. Par contre Roy G. King ne voyait pas ce garçon d'un bon œil, il avait peur, le « Buddy » en question étant très beau, que sa fille n'en devint amoureuse et partît avec lui.

Les affaires de Roy C. King, d'autre part, étaient embrouillées. Il avait besoin, à tout prix, pour faire face à des dépenses urgentes, d'une somme d'argent. Il imagina de dire à Palmer que, s'il voulait lui prêter les dollars nécessaires, sa fille serait à lui. Trop jeune et naïf pour considérer ce marché, au fond, comme un aboutissement logique aux vœux qu'il formulait, Palmer, avec colère, lui répondit « qu'il ne voulait tenir Glenda que d'elle-même ». Cette phrase devait être son arrêt de mort.

A quelques jours de là, une nuit, dans la banlieue de Colorado Spring, on entendit des cris de femme et des appels au secours. Les gens, alertés, se trouvèrent en présence de Glenda King, au volant de la voiture de Palmer. A côté d'elle, le jeune homme, à terre, avait cessé de vivre. Il avait été tué à coups de couteau.

La police interrogea Glenda, qui raconta que tout à coup, devant l'auto, un homme s'était dressé, faisant signe d'arrêter, ce qu'elle fit. Alors, trois autres hommes, vêtus comme des vagabonds, montèrent sur le marchepied et frappèrent le jeune homme, qui expira presque aussitôt. Aux clameurs de la jeune fille, les agresseurs s'étaient perdus par la campagne.

Cette histoire, à la rigueur, était plausible. L'on s'appropriait à laisser aller Glenda, qui semblait encore sous le coup de sa terrible émotion, lorsque l'un des détectives s'étonna. La jeune fille venait de dire que les quatre hommes avaient frappé le malheureux Palmer. Or, les six blessures que portait ce dernier étaient évidemment le fait d'une seule et même arme. Il était peu admissible que les assassins se fussent repassé le même poignard...

Cette contradiction devait en faire surgir d'autres presque aussitôt. Finalement, on décida d'interroger à fond la « girl » trop encline aux flirts.

Sur ce, M. Palmer père vint dire que le jeune homme, lorsqu'il avait quitté la maison au volant de son cabriolet, avait sur lui une somme importante : mille dollars. Or, on avait trouvé en tout et pour tout, sur le cadavre, quelque menue monnaie. Et M. King, au lendemain du crime, avait remboursé ses créanciers les plus exigeants.

A la question : « Les assassins ont-ils fouillé le corps de Buddy, pour lui prendre son portefeuille ? » Glenda venait de répondre catégoriquement : « Non. Dès qu'il est tombé, que j'ai vu les éclairs des lames, j'ai commencé à crier », quand on



Roy G. King, du temps où il sortait du collège.



Glenda King, qui participa à l'assassinat de son « flirt ».

remarqua que toutes les poches du défunt étaient retournées.

Glenda, alors, commença de se troubler. Après plusieurs heures d'interrogatoire, au cours desquelles elle se défendit pied à pied, la jeune Glenda dut céder sur plusieurs points très importants. On lui fit avouer, par exemple, qu'elle connaissait les agresseurs, elle jura alors « que c'était une vengeance de rivaux ». On lui demanda des noms, elle les donna incontinent.

Mais les « suspects », sans se laisser démonter, de prouver, par des alibis incontestables, que, la nuit du crime, ils étaient restés tranquillement chez eux, les uns à écouter la T. S. F., les autres à danser ou jouer aux cartes.

On reprit, avec plus de vivacité encore, l'interrogatoire du « démon aux cheveux d'or ». On la tourna et retourna sur le grill des questions précises, des hypothèses insidieuses. Finalement, après quatre heures de ce « grilling », on sut ce qu'on voulait savoir, ce que l'on avait toujours pensé : il y avait eu « l'assassin » de Palmer, non « les assassins ».

Une fois dans cette voie, les policiers n'allaient guère se laisser arrêter. Il leur fallait, et le plus tôt possible, la totalité des aveux. La jeune fille fut soumise à une méthode d'investigation plus serrée encore et qui devait peser lourdement sur son intelligence et sur ses ressources nerveuses.

Au bout d'une heure et comme on était parvenu à lui faire admettre qu'elle connaissait le nom et l'identité de l'agresseur de « Buddy », Glenda tomba à genoux, fondit en larmes et cria « Grâce ! Grâce ! C'est papa ! »

Et elle décrivit tout... comment son père l'avait décidée à supprimer ce « flirt » encombrant mais riche, comment elle, Glenda, avait proposé au jeune fourreur la promenade nocturne...

Sans méfiance, et tout joyeux à l'idée de sortir, de nuit, avec sa bien-aimée, le malheureux avait acquiescé aussitôt. La puissante voiture avait foncé de toute sa vitesse par la campagne, vers l'endroit du guet-apens, des phares en veilleuse et du baiser, ce premier baiser d'amour qui était le signal de l'assassinat...

L'horrible confession !

Désormais King aurait beau essayer de parler aux enquêteurs d'un subit accès de colère, d'une vengeance inspirée par une jalousie d'ordre particulier. Il ne pouvait répondre à la plus précise, à la plus terrible des interrogations.

— Que faisiez-vous, à une heure du matin, dans la banlieue de la ville, à plusieurs kilomètres de votre demeure ? Qui vous avait amené là ? Et dans quel but ?

Ni Glenda, ni son père, à coup sûr, ne sauront de longtemps, à présent, ce que peut être l'ivresse de la liberté... Les mânes de l'amoureux trop confiant criaient justice : elles l'auront.

MONSIEUR, MADAME, VOTRE NOM NE VOUS PLAÎT PAS ? VOULEZ-VOUS EN CHANGER ?

Le nommé Guillaume Beaupré vient d'être arrêté sur la Côte d'Azur, où il exerçait de façon fort lucrative le métier — s'il est permis de dire — de marchand de stupéfiants... Au prix fort, cet honorable commerçant, ainsi s'intitulait-il, débitait aux amateurs morphine, éther, cocaïne et autres drogues destinées à ouvrir aux pauvres humains les portes dorées du rêve...

Quoi qu'il en soit, la police n'est pas idéaliste, même au pays bleu, et elle arrêta Guillaume Beaupré, qui, on le découvrit ensuite, s'appelait Wilhelm Schoenfeld.

Comment ce Schoenfeld, né près de Berlin, était-il devenu Beaupré ? Très simplement : après s'être fait naturaliser Français, il a demandé et obtenu du Conseil d'Etat, souverain juge en la matière, le droit de changer de patronyme en traduisant le sien, et Schoenfeld signifiait Beaupré, Wilhelm a, du même coup, « francisé » son prénom et est devenu Guillaume Beaupré pour tout le monde étranger et cosmopolite de la Côte d'Azur.

Est-il donc si facile de changer de nom ? est-il si commode de se dépatouiller du patronyme que les bonnes — ou mauvaises — fées ont déposé en naissant dans votre berceau ? A première vue, cela semble assez compliqué : il faut faire une demande, laquelle est communiquée au Parquet, qui fait une enquête et donne son avis...

Cet avis diffère selon les cas : pour un étranger, le Parquet juge toujours bon de ne pas répondre affirmativement d'emblée, ils sont d'ailleurs nombreux les Schoenfeld qui veulent devenir Beaupré. Ce sont le plus souvent de paisibles personnages estimant plus commode, habitant notre pays, d'avoir des noms à consonnance française.

Il y a aussi ceux qui portent un nom déshonoré : les Bougrat, les Landru, les Gauchet, d'autres encore ; c'est ainsi que les enfants du fameux seigneur de Gambais demandèrent au Conseil d'Etat de s'appeler Rémy... une enquête fut ouverte, selon l'usage, le Conseil d'Etat mit trois mois à examiner la requête et le Parquet allaît donner un avis favorable, lorsqu'un citoyen déclara tenir ce nom de Rémy de ses aïeux et s'opposer à ce que ce nom fût porté par les descendants du sinistre Barbe-Bleue, qui périt un matin, à Versailles, sur l'échafaud.

On crut devoir donner satisfaction audit citoyen et on s'aperçut ensuite que cet homme qui prenait si haut la respectabilité et l'honorabilité tenait en province... deux de ces maisons que la morale réprouve, mais que la police tolère, suivant le cliché.

Après la réclamation du directeur de ces maisons Philibert, les enfants Landru furent priés de se découvrir un autre patronyme ; ils adoptèrent Landry : cette fois nul ne protesta parmi les nombreux Landry qui existent, pas même le député de ce nom, ancien ministre du Travail. La section de législation du Conseil d'Etat examine ainsi les requêtes après l'enquête au Parquet et présente ses conclusions à l'assemblée générale du Conseil d'Etat, qui met trois mois au moins à examiner une demande de changement de nom et au plus... trois ans.

Si le Conseil d'Etat répond affirmativement à une requête, il prend un décret donnant de façon officielle le nouveau patronyme. Ce décret est promulgué trois mois après la publication dans le journal des annonces légales du pays où vit le nouveau « baptisé », et aussi dans l'organe des annonces légales de son lieu de naissance.

Et puis... car ce n'est pas fini... un an après la promulgation du décret intervient un jugement rectificatif d'état civil, et c'est ainsi que M. Ballot, après au moins deux ans de démarches au Parquet, au Tribunal et au Conseil d'Etat, devient M. Dupont, M. Robinet se transforme en M. Durand, etc. Dernièrement, un certain Roquefort trouvant déplacé de porter le nom du célèbre fromage bleu, demanda et obtint de porter le nom de Rochefort.

Un nommé Lebel voulut — on ne sait pourquoi — devenir Lebeau... comme si l'un ne valait pas l'autre, une dame Torchon souhaita de se nommer à l'avenir — non pas Serviette — mais, ô le patronyme impévu !... Bellemirette...

En moyenne, il est accordé cinq à six cents changements de nom par an : il y a les prénoms qui dénotent une naissance irrégulière et qu'on veut changer en noms... il y a le fils adoptif qui veut s'appeler comme celui qui l'adopta... il y a le commerçant qui veut ajouter son nom commercial au sens propre... il y a les noms célèbres qu'on veut conserver et les noms déshonorants qu'on veut oublier... il y a... il y a... mais que de raisons n'y a-t-il pas pour ceux — et ils sont légion — qui désirent changer leur patronyme ?

SYLVIA RISSER.

Prochainement un
grand reportage
d'HARRY GREY et
CHRISTIANE HUBERT



L'ex-député communiste Duclos, qui a disparu et contre lequel a été délivré un mandat d'amener, serait un des complices de l'espion Fantomas. (H. M.)

LES RÉALITÉS ET LE ROMAN DE L'ESPIONNAGE

Fantomas n'était que l'un des agents d'une organisation formidable

QUELS RENSEIGNEMENTS A-T-IL RECUEILLIS ? OU ? COMMENT ? POURQUOI ? PAR QUI ?

qui livre les plans quand les chefs communistes les demandent. Les pièces recueillies lors de la perquisition chez Fantomas, dont le nom réel doit être, malgré tout, Beer, parviennent des lieux et des industries les plus divers. Il y en a de Brest, du Creusot, de Saint-Etienne, de Châtellerauld, des laboratoires militaires, des usines d'aviation et même de nos ministères.

Ainsi, une vaste entreprise soviétique établissait sa main-mise sur toute notre production nationale de guerre. Celui qui connaissait tout le dossier et se refusait le droit d'en parler avait raison de dire : « C'est une organisation formidable... »

Le recrutement des espions bénévoles.

Par quel moyen de persuasion cependant Fantomas et d'autres agents russes aussi puissants, plus dangereux encore que lui, obtenaient-ils de telles confidences, de pareilles trahisons ? Par la vertu du « système » qui — il faut bien le répéter — est tout alors que ceux qui l'emploient ne sont que des agents interchangeables.

Dans chaque cellule, reliée au rayon, parvient une doctrine unique. Celle-ci : « La Russie révolutionnaire est menacée. Elle est menacée par la Pologne et par la Roumanie. Les deux nations veulent lui faire la guerre. Seules, elles ne pourraient rien tenter contre l'Armée Rouge. Mais elles sont armées secrètement par les nations capitalistes (en bolchevisme, toutes les nations sont capitalistes et impérialistes, sauf la Russie), et notamment, par la France. Tous les armements inventés et réalisés chez nous sont destinés à attaquer, à combattre, à détruire la révolution russe. Le devoir révolutionnaire consiste à défendre les conquêtes soviétiques. Donc, un bon communiste doit livrer les secrets nationaux à son parti. »

Et le « parti » ajoute : « C'est le devoir du *robcor*. » Le *robcor* est un personnage bien russe. C'est le bon ouvrier conscient qui doit renseigner sa cellule et qui est proposé en modèle au travailleur français. Et voilà comment de braves gens, incapables d'une trahison, mais égarés par une sorte de foi mystique, livrent à l'espionnage les secrets militaires. Et voilà comment notre fabrication de défense nationale était du même coup livrée à l'U. R. S. S.

Les fiches doubles de Fantomas.

Fantomas était l'un des meilleurs serviteurs de cette doctrine. Elle en compte d'autres. On les recherche. On les poursuit. On ne les connaît pas tous. Fantomas établissait sur chacun des sujets qui lui étaient soumis une fiche singulière. Ces pièces figurent au dossier, qui en compte une douzaine. Elles sont toutes semblables dans leur forme. Chacune de ces fiches est divisée en deux parties. La première contient des renseignements qui peuvent être livrés à la publicité et qui étaient effectivement destinés à divers organes soviétiques en France et à l'étranger — particulièrement à l'étranger, notamment à l'Allemagne. La deuxième partie de cette comptabilité coupable en partie double était réservée aux renseignements confidentiels qui ne pouvaient être publiés. Ils étaient conservés, classés, utilisés pour des fins ignorées. Il est difficile à nous de pénétrer le mystère russe. Nous n'organisons pas la réciprocité dans leur état. Tout de même, le 2^e bureau militaire a pu savoir que certains détails de notre armement (sans qu'il nous soit permis de nous expliquer là-dessus davantage) avaient été employés dans l'armée rouge avant même d'avoir reçu leur application chez nous.

Les secrets dérobés.

Les mêmes raisons de discrétion naturelle, même si elles n'étaient point imposées, nous interdisent de livrer la liste complète des révélations obtenues et des pièces volées par Fantomas grâce à ses complices. Les plans du fusil-mitrailleur modèle n° 27 (et non 26) ne sont pas au complet pour cette raison que la fabrique n'a pas reçu commande de l'universalité de ses parties. Ce fusil-mitrailleur d'ailes d'avion sur pivot fixe n'était pas encore au point, et la construction en série n'en était pas commencée. On a saisi aussi les plans de la concentration et du transport par camions Renault de la garde mobile sur les différents points de la banlieue et de Paris en cas d'émeute. Cette découverte permettra évidemment de prétendre à un simple espionnage politique. Toutefois, les plans sur l'organisation du port de Brest pour recevoir un ravitaillement extérieur en hommes et en armements figurent également parmi les pièces à conviction. Il en est de même des fabrications d'avions de bombardement capables de longs raids. Les fiches relatives à nos appareils aériens mentionnent le nom de toutes les usines d'aviation travaillant pour nos armées. Et la partie confidentielle note expressément ceux qui seraient susceptibles de raids des frontières roumaines ou polonaises jusqu'à Moscou et retour. Nos chars d'assaut présents et futurs y sont de même manière exposés avec leurs plus caractéristiques détails.

Presque toujours la fiche porte un numéro d'ordre répété sur les plans, qui tous malheureusement n'ont pas été saisis. Tels sont les renseignements criminels recueillis à notre connaissance. Il en est certes bien d'autres encore ignorés. Du moins avons-nous surpris les méthodes de cette redoutable information.

Celui qui fit arrêter Fantomas.

Parmi les arrestations effectuées, trois noms se détachent au premier rang. Beer, Alter Strom et Requier, remis en liberté. Beer, dit Fantomas, n'a pas reçu, comme on le croit communément, ce sobriquet de la police. Il doit à sa mobilité d'allure, à l'inattendu de ses apparitions et de ses départs d'en avoir été gratifié par ses séides dévoués. Le plus proche est ce Strom, étudiant lui aussi, chez qui l'on a découvert des pièces analogues à celles de son complice. Il a adopté strictement le même mode de défense : ressources vagues parvenues de sa famille d'Oslo ou de travaux incertains de dactylographie. Cette analogie de réponse est un signe d'entente préalable. Les papiers trouvés chez lui. Rien de plus simple. Ils y ont été déposés par un ami. Strom n'a pas eu l'indiscrétion d'en prendre connaissance. Telle est la thèse qu'il a soutenue devant M. le juge d'instruction Peloux, assisté de son éminent défenseur M^e J.-C. Legrand. Le cas de Requier est infiniment plus complexe. Ici, les amateurs de romans policiers peuvent se reposer des lourdeurs de la documentation dans des péripéties inattendues.

Depuis six mois, la police recherchait, sur les indications du 2^e bureau, les agents de l'espionnage soviétique. Beer, suspect, ne donnait prise à nulle flagrance. Voici deux semaines, il était arrêté au métro Corvisart, en possession d'une mallette gonflée de nos secrets. Cent mètres avant cette station, au coin de la rue du Moulin-des-Prés et du boulevard Blanqui, Requier lui avait remis un paquet. Une « filature » les suivit jusqu'à la station de métro. Là, arrestation de Fantomas. Requier, agent double, huit jours après, était libéré. Ce jeune élève architecte qui commença par être idéaliste communiste sous prétexte d'art moderne n'eut pas d'estomac. Arrêté en mai dernier, il dut sa libération, au bout de quelques heures, à une promesse formelle qu'il a tenue. Seulement, il est marié d'avoir été « brûlé ». Il devait échapper à l'arrestation. Les policiers, prudents, ont voulu du moins tenir un témoin. Lui avait-on promis, ainsi qu'il prétend, une libération clandestine, sa jeunesse candeur peut avoir cru à cette fable. Bref, le voici libre. Et par lui, Fantomas est pris. C'est assez pour le roman.

Espionnage contre la France. Au profit de qui ?

La réalité comporte une plus haute exigence. Pour le compte de qui ce terrible espionnage ? L'Allemagne ? Une autre nation encore dont le nom secret est au dossier, sous réserve.

Spontanément, l'ambassade d'Allemagne a cru devoir, par une note dégager son gouvernement. Elle y explique que l'Etat allemand est victime comme le nôtre de ces procédés soviétiques qui ont cours, expose-t-elle, avec plus d'intensité encore chez elle, à Dantzig notamment, à cause de la proximité de la Pologne, centre d'espionnage russe. L'ambassade des Soviets n'a pas envoyé de notes officieuses. Là, on ne trouvera aucune défense, aucune explication. Mais les communistes initiés ne redoutent pas de donner des précisions même à leurs amis « bourgeois », quand ils en ont. Il s'agit, selon eux, de camarades chargés de missions qui ont pu surprendre des secrets formidables qui considéraient comme un déshonneur de les monnayer et qui, pouvant en tirer des richesses, vivent modestes, presque misérables, dans d'humbles chambres d'hôtel. C'est pour la Cause.

La police — Sûreté générale, 2^e bureau, services de contre-espionnage — accomplit présentement une opération d'aussi grande envergure que le fut l'attaque elle-même. Son réseau s'est étendu en mailles serrées sur toute la France menacée. Elle aussi, pour la défense du pays, possède une « organisation formidable ». PIERRE BERTIN.

CONCIERGES, SOYEZ PRUDENTS

Sous ce titre, le *Bulletin des loges*, organe officiel du Syndicat des concierges de la région parisienne, donne à ses adhérents les sages conseils suivants :

« Concierges, voici le mois du terme. Une fois de plus, vous allez être transformés en encaisseurs, encourir de nouvelles et grosses responsabilités et courir des dangers.

« Soyez prudents et méfiant... Vérifiez attentivement les sommes reçues contre remise des quittances de loyer. En possession de l'argent des termes, prenez des précautions pour le mettre en lieu sûr ; portez-le, le plus tôt possible, à votre gérant ou propriétaire, ou allez le déposer dans une banque.

« Nous vous conseillons de ne jamais rester seul dans la loge le jour du terme, et dans les deux ou trois jours qui suivent, si vous avez toujours l'argent du terme en garde. Priez une parente ou une amie de rester auprès de vous. Autre recommandation importante : faites-vous toujours accompagner quand vous transportez le montant des termes.

« Attention aux filous, aigrefins, escarpes, malfaiteurs et bandits qui, à l'époque du terme, guettent les concierges pour les cambrioler, les dévaliser ou les attaquer.

Conseils de prudence qu'il était réellement utile de rappeler, car, trop souvent, les concierges ne prennent pas les précautions désirables pour protéger les sommes dont ils ont la garde et tombent sous les coups de bandits venus dans l'intention de voler et qui, surpris, se laissent aller facilement à user du revolver ou du couteau.

Il vaut beaucoup mieux être averti des risques courus pour les réduire au minimum possible.

Un homme qui a pu voir le dossier et qui connaît toute l'affaire m'a dit :

— C'est une organisation formidable...

Et puis, il s'est tu. Jamais procès d'espionnage ne fut aussi secret que celui-là. Entendons-nous. Jamais, en effet, on n'a livré avec plus de prodigalité des renseignements pour satisfaire la curiosité publique. Jamais, non plus, on n'a avec plus de prudence nécessaire et légitime gardé le secret des opérations et des découvertes.

L'affirmation vigoureuse, un peu effacée aussi du fonctionnaire initié et discret, n'avait pas besoin de confirmation. Elle appelait seulement le renseignement. Le voici. Dans une affaire aussi complexe et délicate, il est utile de mettre de l'ordre et de la clarté, autant qu'il serait facile de charmer le lecteur par la fantaisie du nom de Fantomas et le mystère romantique de ses déplorables exploits.

Ce qu'il faut connaître, c'est le système d'espionnage, qui le dépasse et dont il n'est que l'agent, la source des révélations criminelles, la nature des divulgations dangereuses, le rôle des inculpés connus et inconnus, l'habileté policière déployée, et enfin — et surtout — quelles nations étrangères ont pu profiter — ou ont profité — de cet espionnage à « formidable organisation ».

Le « système ».

Le système d'abord. Il était adroit. Il devait l'être. Les usines qui travaillent pour la défense nationale ont des procédés prudents de fabrication. On ne fabrique pas un outillage nouveau, destiné à rester inconnu le plus longtemps possible, sans précautions spéciales. Chaque pièce est fabriquée dans un atelier spécial, souvent à des époques différentes, parfois dans des usines diverses et fort éloignées les unes des autres. Les ouvriers d'un atelier, le contremaître, le directeur même, ignorent les raisons de cette fabrication, voire son utilité. Ils réalisent sur plan, avec exactitude. C'est tout. Le rassemblement de ces pièces est ensuite réalisé dans un atelier qui est plutôt un laboratoire. Là, des officiers polytechniciens ou ingénieurs de l'École Centrale, assistés d'artisans spécialisés et rares, dont la valeur morale est depuis longtemps éprouvée, président aux montages définitifs. C'est là qu'il faut découvrir le secret. C'est proprement impossible. Fantomas ne l'a pas tenté. Ou plutôt, le système dont il est le serviteur n'a pas prétendu y réussir. L'homme et le principe atteignent autrement le même but.

On sait, et le détail matériel de la procédure le démontre amplement, que le système d'espionnage est soviétique. Il ne pouvait réussir qu'à cette condition. Aucun autre n'eût pu acheter la conscience d'un nombre important d'ouvriers de nos manufactures d'armement. Mais la politique...

Alors, le système était celui-ci : provoquer, dans chaque atelier d'armement, la création d'une cellule communiste qui pût compter au moins un « homme sûr ». Cet « homme sûr » devait, au premier appel, s'efforcer de fournir le plan, ou la copie du plan, du travail spécial exécuté par son équipe et dont il ignorait l'utilisation.

Ensuite, tous les plans étaient assemblés, des spécialistes du parti moscovite rétablissaient, dans son intégralité, l'invention nouvelle. Ils réalisaient ainsi, en quelque sorte, la même œuvre que nos laboratoires d'assemblage.

Il avait fallu, pour obtenir cette pluralité de renseignements, une longue préparation communiste. Elle durait depuis dix ans. Elle dure encore. C'est le « noyautage », qui commence par la pénétration et se continue par la propagande clandestine mais tenace.

L'espionnage à travers la France.

Depuis une année environ, il faut avouer que cette propagande a pénétré partout. Cette constatation figure au dossier et résulte des enquêtes de police. La vérité, présentée dans les rapports avec une objectivité qu'on ne soupçonnait pas, et dont on reste étonné à la lecture, est que les ateliers les plus divers possèdent « l'homme sûr »

ALLO! LES GARNIS



Ci-contre : Chaque personne arrivant dans un hôtel doit remplir une fiche de police.

plet, l'indication du séjour probable, de la localité d'où le voyageur arrive et de celle où il a l'intention de se rendre.

A ce sujet, signalons que plusieurs syndicats d'initiative se sont émus de voir ces fiches porter la mention imprimée : « sieur ». Ils

demandent que lui soit substituée celle de « monsieur ». Subtilité linguistique de peu d'importance, tout administrative, qui ne devrait mécontenter personne.

Et cependant, il n'y a pas très longtemps, un riche Anglais descendu dans un grand hôtel du boulevard Haussmann provoqua un scandale considérable en constatant qu'on voulait l'appeler tout vulgairement « sieur ». Il entra dans une colère terrible, menaça le directeur de l'établissement, brisa une lampe électrique. On dut faire appel à la police pour conduire l'irascible étranger au commissariat du quartier où, cette fois irrémédiablement, on le gratifia du « sieur » réglementaire.

Une fois l'imprimé rempli et signé, l'hôtelier est tenu de le retranscrire sur son livre et de transmettre à la police le document paraphé par son client. Cela doit être fait tous les jours, et dans les principaux établissements parisiens, des gardiens cyclistes viennent journalièrement retirer les fiches des voyageurs et les remettent aux districts qui les font parvenir au service des garnis.

Depuis l'attentat commis par Gorguloff contre le président Doumer, les mesures de surveillance ont été renforcées. Les hôteliers doivent exiger de leurs clients étrangers soit le passeport, soit la carte d'identité, et faire leur déclaration dans

les vingt-quatre heures sous peine de sanctions sévères.

Les tenanciers d'hôtels de moindre importance viennent eux-mêmes apporter leurs fiches et faire vérifier leur livre de police. Tous ces documents sont soigneusement triés, classés minutieusement et vont grossir les archives de la police.

Dans les casiers des fichiers méticuleusement classés s'alignent, prêts à dévoiler leur secret à la moindre recherche.

On devine aisément avec quel ordre doit être tenu cet important service qui comprend une véritable armée d'inspecteurs.

Ces inspecteurs s'occupent principalement des vérifications. Tous les matins, ils viennent au rapport et la besogne est répartie. Puis, tous ces braves gens, artisans d'une tâche obscure, sans gloire, dont le nom n'est jamais cité dans les journaux, effectuent leur labeur ingrat.

Un d'entre eux appartenait autrefois à un commissariat du centre de la capitale. Une réorganisation administrative le fit entrer aux garnis. Il accepta ce changement de situation le cœur gros ; il aimait son métier, était jeune, ardent, comptait déjà un certain nombre d'arrestations intéressantes et il s'étonnait d'être ainsi relégué dans un service qu'il considérait comme de second ordre.

Je l'ai revu dernièrement, il était rayonnant. Il avait pu identifier le voleur à l'américaine qui avait escroqué près de quatre millions à un Australien trop crédule. Il avait aussi — et ce n'est pas lui qui me le dit — découvert le refuge de l'escroc et manqué l'homme de quelques minutes.

Ce sont ces inspecteurs qui permettent presque toujours la conclusion heureuse des enquêtes. Ils vont d'hôtel en hôtel, vérifiant des fiches, demandant un renseignement pour compléter un dossier qui, extrait d'un casier au moment opportun, donnera la possibilité de mettre la main sur un malfaiteur dangereux.

Car, évidemment, le service des garnis ne se contente pas des renseignements fournis par les intéressés. Beaucoup d'individus ont d'excellentes raisons de dissimuler leur véritable identité et de remplir des fiches fantaisistes. Mais les suspects échappent rarement aux policiers.

Dans les locaux du quai des Orfèvres, les inspecteurs rassemblés échantent entre eux les indications qu'ils ont pu recueillir et font compléter leur documentation par le personnel sédentaire affecté au service des garnis.

Le malfaiteur qui se cache échappe difficilement à la vigilance des inspecteurs. S'il se sent menacé et qu'il change subitement de nom et de domicile, il risque encore plus facilement de se faire prendre. Tout individu qui disparaît brusquement sans raison apparente devient un suspect et fait l'objet d'une surveillance de tous les instants. On recherche dans les fiches, il n'est plus jamais perdu de vue.

Dernièrement, dans un hôtel de la rue de Malte, un voyageur portant beau se

faisait inscrire sa de nationalité Berlin. Sa fiche p et attira l'attention police viennoise r nommé Adolf dérobé les papiers avait simplement ans, il vivait ain châtiment.

Il y a quelques Trude Bruno Bel berlinois, dispara ses compatriotes être un odieux longues semaines, on désespérait e lorsque le service ture de police, en établissement vois constata qu'un depuis peu de S renseignements in

Interrogés, les troublèrent et dé identité. L'on se de la fille du pei était le baron W La sombre affaire n'était qu'un ban la police française réussit là où les p échoué.

Les inspecteurs client au chef d le rapport à la police judiciaire. C en scène, après av judiciaires.

Ce service des s tement avec celu organismes vont d mutuellement.

Les sommiers n en y ajoutant les individus ayant e avec la justice: « U querie à Lille — r de Grenoble », etc.

Tous ceux qui a ont eu affaire à u tribunaux correct civils, aux conseil aux « sommiers » et cette documenta ment compléter le

Les repris de jus tiques sont l'obje

Comme on vien des garnis consti plus importants cière. Grâce à lu de la police judi les brigades mobil ment au couran ments de ces mes besoin de perdre s

En bas et à droi d'hôtel en hôtel passage d'un indi disp



Les tenanciers d'hôtels viennent apporter leurs fiches et faire vérifier leur livre.

ALLO, les garnis ! Ici inspecteur Maurice, commissariat Porte-Saint-Denis, automatique 538. C'est pour une vérification : Pierre Dubuisson.

Quelques minutes plus tard, la réponse arrive, sèche, brutale : — Pierre Dubuisson, venant de Lyon, 112 bis, boulevard Diderot.

Au moment où il s'y attendait le moins, l'individu recherché est pris au gîte.

Le service des garnis a fourni, dans un minimum de temps, l'adresse d'un homme recherché par la justice.

C'est un des services les plus importants de la Préfecture de police, un service qui donne des résultats importants pouvant être comparés aisément avec ceux de l'identité judiciaire dont il est frère.

Son fonctionnement est complexe, mais il est assuré d'une façon parfaite par un personnel spécialisé qui ne se laisse jamais submerger par l'avalanche de paperasses qui, chaque jour, arrive quai des Orfèvres.

Car les fiches arrivent quotidiennement par milliers. La population flottante de Paris est énorme, les voyageurs sont nombreux. Depuis la guerre, les meublés ont poussé comme des champignons sur tous les points de la capitale, et le contrôle des garnis est devenu une tâche de géant.

Elle est pourtant menée à bien.

On sait que chaque personne arrivant dans un hôtel, louant une chambre ou un appartement dans une maison meublée ou un logement garni doit remplir une fiche de police.

Cette formule comporte l'état civil com-



Ci-contre : Le cas est signalé au chef de service, qui alerte la brigade intéressée de la police judiciaire ou de la sûreté générale.

Au-dessous : Tous ces documents sont triés soigneusement et classés.



GARNIS ?...

faisait inscrire sous le nom de Rudolf, de nationalité allemande, venant de Berlin. Sa fiche parvint quai des Orfèvres et attira l'attention d'un inspecteur : la police viennoise recherchait l'assassin d'un nommé Adolf Munch. L'homme avait dérobé les papiers de sa victime et les avait simplement falsifiés. Depuis trois ans, il vivait ainsi, croyant échapper au châtiement.

Il y a quelques mois à peine, Fräulein Trude Bruno Beil, la fille d'un peintre berlinois, disparaissait, enlevée par un de ses compatriotes que l'on crut longtemps être un odieux trafiquant. Pendant de longues semaines, on rechercha le couple et on désespérait de jamais le retrouver lorsque le service des garnis de la Préfecture de police, en vérifiant les fiches d'un établissement voisin des grands boulevards, constata qu'un couple allemand arrivé depuis peu de Suisse avait fourni des renseignements incomplets.

Interrogés, les deux jeunes gens se troublèrent et déclinaient leur véritable identité. L'on se trouvait en présence de la fille du peintre, et son compagnon était le baron Wilhelm von Hodenberg. La sombre affaire de traite de blanches n'était qu'un banal roman d'amour, mais la police française avait une fois de plus réussi là où les polices étrangères avaient échoué.

Les inspecteurs signalent le cas de leur client au chef du service, qui transmet le rapport à la brigade intéressée de la police judiciaire. Celle-ci entre à son tour en scène, après avoir vérifié aux sommiers judiciaires.

Ce service des sommiers collabore étroitement avec celui des garnis. Les deux organismes vont de pair et se complètent mutuellement.

Les sommiers mettent à jour les fiches en y ajoutant les « états de service » des individus ayant eu déjà maille à partir avec la justice : « Un an de prison pour escroquerie à Lille — recherché par le parquet de Grenoble », etc.

Tous ceux qui au cours de leur existence ont eu affaire à un juge d'instruction, aux tribunaux correctionnels, aux tribunaux civils, aux conseils de guerre, possèdent aux « sommiers » une fiche ou un dossier, et cette documentation vient automatiquement compléter leur fiche des garnis.

Les repris de justice, les agitateurs politiques sont l'objet d'attentions spéciales.

Comme on vient de le voir, le service des garnis constitue un des rouages les plus importants de l'organisation policière. Grâce à lui les brigades spéciales de la police judiciaire, la sûreté générale, les brigades mobiles sont tenues constamment au courant des moindres déplacements de ces messieurs de la pègre. Pas besoin de perdre son temps en recherches

En bas et à droite : Les inspecteurs vont d'hôtel en hôtel pour retrouver les traces du passage d'un individu ayant brusquement disparu.

A droite : Dans les locaux du quai des Orfèvres, les inspecteurs échangent entre eux les indications qu'ils ont pu recueillir.

difficiles. Un nom suffit, un signalement parfois et, en quelques minutes, on connaît l'adresse de celui que l'on veut retrouver.

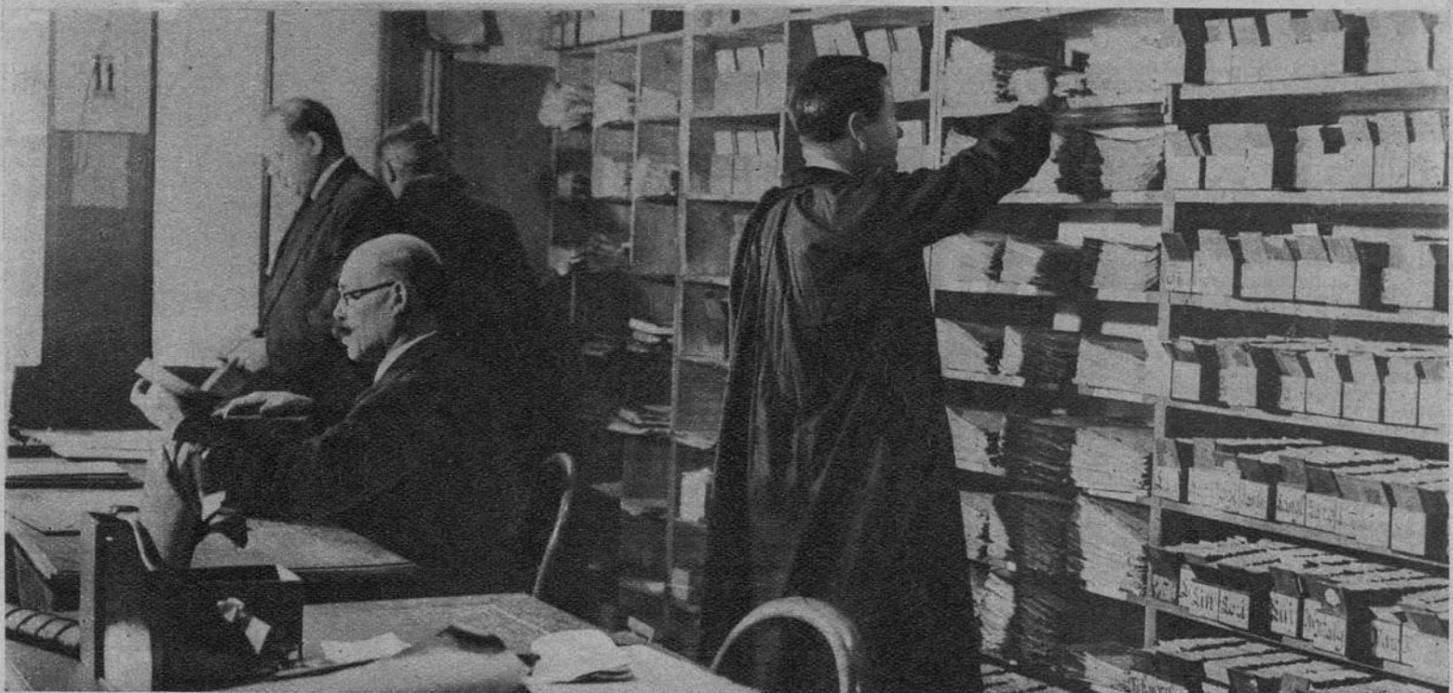
Combien de fois aussi le service des garnis a permis d'arracher les aveux de malfaiteurs qui refusaient systématiquement de faire connaître et leur identité et leur domicile. Grâce aux efforts conjugués des sorciers de l'anthropométrie, des fonctionnaires des « sommiers » et des inspecteurs des garnis, on a pu trouver les preuves irréfutables devant lesquelles persister à nier devenait impossible.

Lors de l'arrestation des jeunes bandits en auto qui opéraient nuitamment à Paris, on a pu ainsi trouver aisément leur domicile et, dans la chambre des malfaiteurs... un matériel important, les portefeuilles, les sacs à main, porte-monnaie, dérobés à leurs victimes.

Sans la diligence du service des garnis, la bonne tenue de ses fiches et son organisation technique parfaite, ces bandits auraient simplement comparu en correctionnelle pour un banal vol d'automobile.

JEAN CARON.

Au-dessous : Au fur et à mesure, les dossiers sont complétés avec les renseignements nouveaux.



és soigneusement et classés méthodiquement.



DES DAMES DE L'ARGENTINE



Dès le matin, la petite armée prend d'assaut la cour de l'Assistance.



Tous ces régiments arrivent en taxis à leur poste de combat.



Un des hôpitaux de Buenos-Ayres.

CHAPITRE X

Une visite à l'Assistance.

LE DOCTEUR PERMANGANATE.

Il y a à Buenos-Ayres trois mille casitas (1), et dans chaque casita au moins deux femmes, une jeune qui travaille et une plus âgée qui encaisse.

Deux fois par semaine, la première doit se rendre à l'Assistance pour la visite réglementaire ; naturellement, la vieille accompagne sa cadette pour la protéger contre les mauvaises rencontres et l'empêcher de se perdre...

C'est donc toute une petite armée qui, dès le matin sept heures, prend d'assaut la cour de l'Assistance. Tous ces régiments arrivent en taxis à leur poste de combat.

Quel charmant spectacle !

Vous vous rendez compte, six mille femmes ! Et quelles femmes !... Et quand il pleut, six mille parapluies ! Tout cela dans une cour large et vaste sans doute, mais trop petite cependant aux heures de grande réception, de cohue bouffonne, de mascarade indescriptible.

C'est jour de visite ce matin et je suis là, comme bien vous le pensez, aux premières loges.

Les taxis à la queue leu leu vomissent sans arrêt leur chargement sur le trottoir.

Falbalas, velours, dentelles, vacarme.

Je me faufille, et bientôt me voilà, seul mâle, noyé dans cette marée de femmes — flux et reflux — qui m'emporte, me tripote, me ballote comme une épave.

Je flotte ainsi longtemps au gré des vagues et dans des remous qui me murmurent leurs toujours mêmes histoires : visite sanitaire... je suis exténuée... polak... mon homme...

Après avoir vogué ainsi à la dérive, je me retrouve enfin sur la grève, c'est-à-dire dans un coin de la cour où je reprends haleine.

Près de moi, deux filles discutent ; l'aînée, Mathilde, rougeaude et boulotte, avec un « assent » qui ne trompe pas ; elle connaît sûrement la Gannebière ; l'autre, Simonette, pâle et maigrichonne, en roulant délicieusement les « r », fleur du Morvan sans aucun doute.

Une cloche sonne.

— A la chaudière ! s'exclame la grosse.

Et elle demande :

— Où passes-tu, toi, la môme ?

— Au pavillon A.

— Tiens, moi aussi.

— Sais-tu quel est le docteur de service ?

— Ma foi non, et je m'en balance !

Notre Morvandeille paraît moins rassurée.

— Pourvu que ce ne soit pas Pachovaz, murmure-t-elle.

— Permanganate ?

— Oui, je ne sais pas ce qu'il a contre moi, mais il ne peut pas me « piffer ».

— Ne t'en fais donc pas comme ça, hé ! conseille la Marseillaise. A quoi ça sert ?

— Tu es bonne, toi, proteste la petite, si ton homme est libéral, le mien c'est pas son genre. Avant de partir ce matin, il m'a promis une bonne raclée si le toubib me reconnaissait malade et me retirait ma « librette ».

Mathilde est révoltée.

(1) Maison où une femme seule reçoit la clientèle. A Buenos-Ayres, les lupanars sont interdits ; par contre, les casitas sont autorisées. Il y a plus de trois mille casitas à Buenos-Ayres.



Et joignant le geste à la parole, elle lève une jambe bien tournée sans doute, mais si dangereuse... (Composition de R. Giffey.)

— Ce que les hommes peuvent être mufles tout de même, fait-elle en caressant ses hanches de ses deux mains roses et potelées. Est-ce que c'est de ta faute ?

Et elle explique en redressant fièrement la tête :

— Moi, voilà cinq ans que je viens ici et que je passe au travers !

Simonette pousse un soupir.

— T'en as d'la veine ! Hélas ! je n'ai pas en dire autant, moi. Permanganate m'a déjà mise au chômage deux fois en six semaines, et aujourd'hui, justement, je ne suis pas très bien.

— Tu es malade ?

— Oui... un peu... Oh ! pas grand-chose.

— Enfin, tu es malade, quoi ! affirme la Marseillaise qui a compris. Ça ne m'étonne pas, peuchère ! C'est dur Buenos-Ayres ! Et puis tu es trop jeune. Quel âge as-tu ?

— Dix-huit ans.

Mathilde lève les bras au ciel, sincèrement scandalisée, et s'exclame :

— Dix-huit ans ! Si ce n'est pas malheureux, la pôvre ! Dix-huit ans !... Tiens, ton homme est un criminel ! Est-ce qu'on met en casita une pitchounette de dix-huit ans ?

Un infirmier passe et un mouvement se produit dans les groupes qui un moment se disloquent.

Une femme s'avance vers les deux amies.

Mathilde déjà l'a reconnue.

— Tiens, Zaza ! s'exclame-t-elle, interpellant la nouvelle arrivée. Que tu es belle, ma cocotte ! Ça va donc les affaires chez toi ?

Mais Zaza prend un air important et mystérieux à la fois, puis, dédaigneuse, laisse tomber :

— Parfaitement ça va ! Ça va même très bien !

Et elle explique, souriante :

— Maintenant, mes enfants, j'me les roule !

— Comment ça ?

— Eh bien, oui, quoi j'n'travaille plus !

— Mazette !

— Alors, vous croyez que depuis le temps je n'avais pas droit à la médaille ?

Roger, mon homme, a fini par comprendre que je l'avais bien méritée, aussi il vient d'acheter deux mômes et maintenant, si je viens à l'Assistance, c'est comme patronne. Je gère la casita.

Simonette est figée d'admiration devant cette femme qui a réussi, qui se rengorge, qui est heureuse, et surtout qui ne travaille plus.

Mathilde est beaucoup moins épatée.

— Sans charre ? fait-elle, gouailleuse et nonchalante.

Mais Zaza veut écraser son ancienne camarade.

— Tu veux voir mes deux numéros ? propose-t-elle. Tiens, ils sont là dans ce groupe. C'est Mado et Dédée, les deux blondes, du gibier frais, je vais te les présenter, mais pas de boniments, hein ?... pas de salade !... Si je me dérange, tu comprends, c'est pas pour qu'on m'gâte la marchandise !

Mathilde est vexée.

— Je ne tiens pas du tout à faire leur connaissance, répond-elle d'un ton un peu pincé. Tout l'honneur serait pour elles, et si tu penses esbrouffer ton monde avec tes deux « moujines », très peu pour moi ! D'ailleurs, ma pôvre Zaza, on n'a jamais été de la même espèce toutes les deux.

Et, catégorique, elle affirme :

— Mon homme, lui, n'en prendra jamais de mômes ! Je n'en veux pas. Je suis de Marseille, té ! et femme à gagner son bife-teck ! Chez nous, c'est nature : pas de double ! Toi, tu es Parigote, et tu aimes le partage, c'est ton affaire. Alors passe la main ! Zaza hausse dédaigneusement les épaules, mais comme elle a des lettres, elle insinue :

— Allons, allons, ils sont trop verts...

Puis elle poursuit :

— Si tu l'ouvrais, tu ferais comme les copines, et quand t'as besoin d'fric pour t'acheter une toilette...

— De toilettes, coupe Mathilde brutale, je m'en fous. Tiens, j'ai des souliers ressemelés !

Et joignant le geste à la parole, elle lève une jambe bien tournée sans doute mais si dangereuse que Zaza, qui craint pour sa beauté, esquisse aussitôt un mouvement de recul prudent.

Elle continue :
— Seulement, si je n'ai pas de toilettes à me coller sur le râble, au moins j'ai mon homme à moi toute seule et je l'aime !... et l'on s'aime !... Et ça vaut toutes vos pelures et tous vos chinchillas ! D'ailleurs, pas de comparaison à établir, ma petite. Ton homme est un dandin, le mien est un voleur. Comprends donc, c'est pas la même mentalité ! Quand on est en bombe, nous, c'est dans les bars qu'on va vider un glass et dans les bals de la Boca qu'on en sue quelques-unes, tandis que vous, ah ! il vous faut les grands cafés, et les dancings. Au fond, le résultat est le même ! Tu vois bien, nous ne sommes pas du même monde. Mon homme m'a connue sur les quais du vieux port, où je vendais des moules et des coquillages, tandis que Madame, elle, était sans doute mannequin à Paris ! Et pourtant, ma pauvre Zaza, nous avons fini kif kif dans une casita. Alors pas besoin de crâner !

La Solange qui s'avance, poitrine haute, fait heureusement diversion.
— Vous feriez mieux d'aller prendre vos



Quatre mille femmes ! Et quelles femmes ! (Composition de R. Giffey.)

La fille me regarde interdite. Pour gagner sa confiance, j'essaye mon plus beau sourire et lui demande :

— Si terrible que ça, Permanganate ?

— C'est le plus méchant, me répond-elle. Et avec ça, original et lunatique. Tenez, pour vous en donner une idée, la première fois qu'il m'a mise à pied, il ne m'a même pas regardée !

— Comment ça ?

— C'est vrai, reprend la fille, pas examinée, rien ! Je venais d'entrer dans la salle d'opérations et je commençais à me déshabiller quand brusquement il m'a fait :

« — C'est inutile !

Depuis combien de temps es-tu en casita ?

« — Depuis trois mois, docteur.

« — Depuis trois mois ? C'est bien.

« Alors il a appelé l'infirmier et lui a ordonné de me porter malade.

— Et vous n'avez pas réclamé.

— Mais si que j'ai réclamé et rouspété, s'exclame ma Morvandelle.

« — Ah ! pardon, docteur, que j'y ai dit, je suis saine, moi !

« Alors il m'a regardée, avec ses petits yeux fouinards, et s'est écrié :

« — C'est possible !

seulement, comme tu travailles depuis trois mois, eh bien, tu te reposeras quinze jours. Ça ne peut pas te faire de mal, je pense.

« Puis il s'est mis à ricaner et, en s' fichant de moi, il a ajouté :

« — Maintenant, si ton homme n'est pas content, tu lui diras

qu'il vienne me voir !

« Vous parlez si je m'suis cabrée.

« — Mon homme ? que j'ai fait, mais, docteur, j'ai pas d'homme, moi !

« Alors il m'a traitée de menteuse. C'est raide, hein ?

Et elle conclut :

— Que voulez-vous, c'est un original !

— En effet, dis-je pour faire plaisir à la fille.

Et cependant, je pense :

— Non, monsieur Pachovaz vous n'êtes pas un original, non, vous n'êtes pas un lunatique, vous êtes au contraire un brave homme, un excellent homme et un docteur consciencieux ; les misérables, ce sont vos collègues qui se montrent sans pitié en n'imposant pas à toutes les femmes, malades ou non, un repos forcé de huit jours au moins tous les mois.

Cependant, je m'inquiète :

— Mais pourquoi l'appellez-vous Permanganate ?

Simonette a bondi.

— Pourquoi ? fait-elle avec un rire mauvais. Mais tout simplement parce qu'il ne sait dire que ça. Ah ! il faut le voir s'écrier avec une joie féroce quand il a découvert quelque chose :

« — Malade !... Oui Mademoiselle, malade !... Permanganate ! Permanganate !... Soins... Hygiène ! Permanganate !... Lavages !... Propreté... Permanganate !

Et tandis qu'elle s'exclame ainsi, il me faut faire un effort pour ne pas dire tout haut ce que je pense tout bas : Quel brave homme !

Mais voici revenir Mathilde. Je m'écarte discrètement.

Le sourire épanoui et les gestes expansifs de la femme sont les indices d'une bonne nouvelle.

Je ne me suis pas trompé.

— Ah ! ma pit-chouette, s'exclame notre Marseillaise, je suis contente ! J'ai réussi !... Ah ! ça n'a pas été sans mal, c'est sûr et certain, mais enfin, c'est fait !... Tiens, voilà un ticket pour le Pavillon B. C'est une petite Auvergnate qui a consenti à changer avec moi. Qu'est-ce que je lui est fait comme boniment ! Allons prends et donne-moi le tien !

Les deux femmes échantent leurs tickets et Mathilde continue.

— Là ! et maintenant ne fais plus cette tête d'enterrement, hé ! Tu passes avec le docteur Varguez, et il est brave, peuchère !

Un vrai papa, un bon petit vieux, avec sa barbe blanche, ses yeux rieurs, il ne t'arrêtera pas, celui-là. Allons, sois souriante, bon Dious !

Et Simonette rit de toutes ses dents blanches.

Sans doute elle continuera toute la journée son dur travail, mais elle aura évité la raclée promise et son homme sera content.

Cependant, la Marseillaise me dévisage du coin de l'œil et je l'entends qui demande à sa cadette :

— Qu'est-ce que c'est que ce type avec qui tu causais quand je suis revenue ?

— Je ne sais pas, répond la Morvandelle.

— Il te faisait du boniment ?

— Non !

— Alors ?

Étant sur la sellette, je juge bon de satisfaire la curiosité de la femme, aussi je m'avance et, tout en m'excusant, je déclare :

— Madame, je suis un de vos compatriotes de passage à Buenos-Ayres, et ma conversation avec votre jeune amie n'avait pour but que de me documenter un peu sur la vie des Françaises en Argentine.

Mathilde me contemple avec stupeur.

Je dois être d'une espèce rare, sans doute quelque chose comme un phénomène. Ses yeux écarquillés me déshabillent de pied en cape. Elle me jauge.

Une question pourtant est sur ses lèvres. Elle hésite. Puis, tout à coup, elle se décide.

— Je parie, dit-elle, que vous voulez écrire un roman sur la traite des blanches ?

Et déjà elle est transfigurée.

Cédant, je rectifie :

— Non, pas un roman, mais un reportage, une série d'articles si vous préférez.

— Oui, c'est la même chose ! assure la fille.

Et elle ajoute familièrement :

— Eh bien, mon petit, allez-y ! Et carrément ! N'ayez pas peur surtout, vous n'en direz jamais assez ! Et tapez sur les patrons de casitas, hein ! Ce sont tous des exploités.

Et la voilà partie dans une tirade sans fin sur les tenanciers, les enrichis, les gros.

Quel moulin, mes amis !

Ah ! enfin... elle a terminé ; non, elle

repart... Diable ! Elle est comme les pendules électriques, elle ne s'arrête jamais. Quelle faconde !... De Marseille, c'est vrai. Là !... Là !... Enfin, enfin...

Elle est épuisée. Son front ruisselle.

Simonette est ahurie. Moi aussi !

Et soudain voilà qu'une idée subite me traverse l'esprit. Si je profitais de si bonnes dispositions pour parfaire ma documentation sur l'assistance.

Ne la laissons pas respirer et questionnons.

— Bien ennuyeuses ces visites deux fois par semaine, hein ?

— Si elles servaient à quelque chose, s'écrie Mathilde déjà remontée, on comprendrait ! Mais ouitche, ce sont toujours les mêmes qui trinquent. Tenez, la preuve, Simonette. Si au lieu d'être chez un patron miteux, un débutant, elle était chez M^{me} Rose qui a vingt-cinq casitas ou chez M^{me} Sophie qui en possède une quarantaine, elle n'aurait pas à s'en faire. Elle pourrait s'offrir, la pit-choune, toutes les maladies du Bon Dieu.

— Comment ça, du Bon Dieu ? Vous voulez dire de la création ?

— Oui, c'est la même chose !

Elle continue :

— Ça vous étonne ? C'est comme ça pourtant. Vous avez vu comment j'ai opéré ! J'ai changé de ticket pour qu'elle passe avec le bon docteur, mais moi je l'ai fait au sentiment avec la petite Auvergnate, tandis qu'elles, les têtues pleines de fric à crever, elles le font à coup de pesos. C'est écoeurant !... Et puis, elles sont toutes



Et aujourd'hui, justement, je ne me sens pas bien... (Composition de R. Giffey.)

tickets, au lieu de discuter, clame-t-elle en se dandinant.

Puis elle ajoute :

— Maintenant, si vous voulez la dernière heure, je vous la donne gratuitement : c'est Permanganate qui opère au pavillon A !

Simonette est consternée.

La nouvelle circule rapidement dans tous les groupes, et partout c'est la douche glacée inopportune.

Chuchotements, murmures, protestations.

— Dis donc, Zaza, s'écrie Mathilde, toi qui es patronne maintenant, tu dois avoir des relations et tu pourrais peut-être te débrouiller pour que Simonette change de ticket avec une de tes connaissances. Comme ça, elle passerait au Pavillon B. Tu ferais une bonne action, elle est un peu malade, tu comprends, et si on lui retire sa « librette », son homme, qui n'est pas comode, va lui casser les reins !

— Oh ! pardon, très peu ! répond Zaza en tournant les talons. Mes mômes d'abord !

— Chipie ! crache Mathilde, furieuse.

Et, s'adressant à la Morvandelle, elle poursuit :

— Quelle faroude, crois-tu, depuis qu'elle a des galons ! Mais ne te fais pas de mauvais sang, ma pit-chouette, je vais faire un petit tour et essayer de te tirer de là. Attends-moi ici.

Et notre Marseillaise, décidée, balançant son sac à mains d'un geste large, se perd bientôt dans la cohue.

Je m'approche alors de Simonette restée seule.



Depuis combien de temps es-tu en casita ? (Composition de R. Giffey.)

renseignées. Dès le matin, elles sont là avant l'ouverture pour acheter les bons tickets et les infirmiers. Et c'est nous les victimes ! Parfaitement, puisqu'il en faut.

Et elle explique :

— Pensez donc, ce n'est pas une affaire pour les patronnes de fermer leur casita quand la femme est déclarée malade ou de prendre une doublure qui n'est pas au courant.

J'essaye de placer un mot, mais la fille est emballée. C'est un pur sang vicieux, elle repart de plus belle.

— Et d'abord, questionne-t-elle, savez-vous comment elles opèrent, quand une de leurs pupilles est vraiment malade ?... Non ! Eh bien, c'est simple : la femme ne se présente pas à la visite sanitaire ! Mais rassurez-vous, ça ne l'empêchera pas de continuer son petit travail à la casita. C'est la patronne qui va faire le nécessaire. Elle se rend à l'Assistance et déclare que sa pensionnaire est souffrante, oui, alitée... une petite crise d'ovaires et, en douce, elle te bombarde toutes les autorités à coups de pesos. Pan ! Pan ! En veux-tu ?... Pan !... En voilà !... Quoi ? Encore ?... Pan ! Pan ! C'est une victoire sans précédent. Elle refille alors la « librette » à l'infirmier qui colle dessus la mention « saine ». Et voilà !

Mathilde a terminé. D'un coup sec, elle a plaqué ses deux mains sur ses hanches et, triomphante, me regarde... Puis, dodelinant de la tête, elle murmure comme à elle-même :

— Saine !... Elle est pourrie ! Ça c'est du travail !

(A suivre.)

CLAUDE VINCELLE.

UN NOUVEAU CRIME AUX CHAMPS

Un cultivateur est assassiné dans un chemin creux près de Redon LE MYSTÈRE DE LA MORT DE JOSEPH ETIENNE

J'arrivai sur la grand-place de Redon quelques minutes à peine avant midi. Le « car » de la Baule à Saint-Malo avait stoppé devant l'hôtel du coin, où les voyageurs se restauraient rapidement; de la gare toute proche, il ne parvenait nul bruit, et cependant une animation singulière régnait, animation qui annonçait que « quelque chose d'anormal » s'était passé. Je connaissais bien cette place pour m'y être arrêté plusieurs fois au cours des étés précédents, et toujours elle m'était apparue nue et désolée, trop vaste pour cette petite ville de province.

Qu'y avait-il? Quel était ce « quelque chose d'anormal »?

La buraliste me l'apprit.
— Il y a eu un crime! me dit-elle, d'une voix angoissée...

— Un crime?

— Oui! Le père Joseph a été tué, c'était un bien brave homme!

— Et où le meurtrier a-t-il été commis?

— Dans un chemin, qu'on appelle la route neuve, entre Plessis et Massérac, ce n'est pas loin...

— On connaît l'assassin?

— Non, le père Joseph est mort sans rien dire... Tenez, voici ces messieurs de la brigade mobile de Rennes qui reviennent de leur enquête, ils vous diront s'il y a du nouveau...

Un groupe de quatre hommes venaient de déboucher de la rue principale, leur auto s'était arrêtée à l'entrée de la place, et, sous le soleil chaud de juillet, les policiers arrivaient lentement, au pas, semblant discuter avec passion.

Il y avait là MM. Cosquer et Prinborgne, de la brigade mobile de Rennes.

Leurs premières paroles furent :

— Le médecin-légiste de Saint-Nazaire, le Dr Cousin, vient de faire l'autopsie, il n'y a pas de doute; son examen est affirmatif, il y a eu un crime. Joseph Etienne a été assassiné, il a été assommé par un coup particulièrement violent d'un objet dont on s'est servi comme d'une massue!

..

Joseph Etienne, un Breton, un gars rude, fort, âpre au labeur, un corps solide, une tête aux traits durs, un homme des champs de cinquante-neuf ans encore plein de force, repose maintenant sur un lit de fer dans un coin de la grande salle de la ferme.

Deux femmes, l'épouse et la fille, pleurent et prient. Un simple cierge éclaire doucement la scène de sa flamme fragile. Sur l'épaisse table de bois blanc qui occupe le centre de la pièce, du cidre, du beurre salé et du pain. Il faut bien manger!

La femme s'est retournée. La présence d'un étranger ne l'étonne pas. Depuis deux jours, tant d'amis, de parents, de policiers, de docteurs ont pénétré ici.

— On me l'a tué, dit-elle seulement.

Ça suffit, elle s'est replongée dans son chagrin, et moi je suis sorti.

Dehors, il fait doux, des nuages gris couvrent le ciel, il fait très clair cependant. La ferme est là, isolée dans la campagne, seule habitation jusqu'à perte de vue. Elle

est propre, coquette même. Une grande prairie pleine de fleurs s'étend devant. Dans la cour, un grand puits à margelle disparaît derrière des rosiers grimpants. C'est la vraie Bretagne, et cependant le décor pittoresque ne manque ni de charme ni de douceur.

La ferme de Joseph Etienne, paysan et cultivateur, est plantée là. Dans le vallon tout proche est le village de Laspé dont dépend la ferme.

Laspé est à mi-chemin entre Massérac et Beslé, petite localité sur la Vilaine, fort connu des amateurs de pêche rennais. C'est à quelques kilomètres à peine de Redon. La plaine est parsemée de marais et d'étangs. L'hiver est rigoureux, l'été étouffant, l'automne, on chasse le canard!

— Alors, comment cela s'est-il passé?

— Ben, voilà.

Un ami d'Etienne s'installa plus confortablement sur sa lourde chaise et, tout en fumant sa pipe, il me raconta :

— Ce vieux Joseph! Ce pauvre vieux! Dame, pensez donc, je le connaissais de toujours! Et sa femme aussi, et sa fille, qui a dix-huit ans depuis quelques jours seulement, aussi! Ils étaient heureux; maintenant, c'est le malheur!... Samedi soir, on avait encore causé ensemble tous deux, et dimanche au matin, à cinq heures, il partait : « J'vais à la messe et à Rallan, dit-il, je serai de retour ce soir... » Il alla en effet à la première messe, puis, à pied, il était bon marcheur, il alla à Rallan. Un de ses beaux-frères y a une ferme. Il est resté là un peu plus d'une heure et a acheté du foin à son parent, pour ses bêtes.

Le paysan mit une éternité à conter l'histoire. En réalité, on avait pu reconstituer l'emploi du temps de la victime jusqu'à 20 h. 30. Après avoir quitté son beau-frère, Joseph Etienne avait bavardé avec quelques amis et avait pris le chemin du retour. Mais il était près de midi et à force de rencontrer des connaissances, il s'attarda avec l'un et avec l'autre. C'était dimanche, jour de repos, pourquoi ne pas en profiter?

Enfin, vers sept heures, il se dirigeait, en compagnie du père Roquet, vers Laspé, lorsqu'il croisa sur la route un camarade de classe, François Etienne.

Une solide et vieille amitié unissait François Etienne et Joseph Etienne.

Roquet quitta les deux amis, car Joseph accepta de suivre François chez lui, au village de Goibeaux, affaire de rappeler devant une chopine les vieux souvenirs.

Joseph trinqua ferme et reparti.

Il a été prouvé que Joseph quitta bien François dans la soirée, il reprit alors la direction de sa demeure en empruntant vraisemblablement le chemin de servitude qui longe la ligne du chemin de fer de Nantes à Rennes.

Normalement, Joseph aurait dû traverser le village du Plessis, et pourtant personne n'a remarqué son passage; il est vrai que la nuit commençait à tomber et chacun devait être chez soi.

Dix heures ne sont pas loin de sonner, lorsque Joseph Etienne atteignit la « route neuve », petit chemin encaissé et tortueux qui relie Plessis à Laspé. Au soir, cette voie est toujours déserte, et le jour elle n'est

guère fréquentée que par les habitants des villages riverains des marais.

A un moment, il y a un tournant brusque, juste lorsque le chemin s'éloigne de la voie ferrée, l'endroit est propice aux attaques nocturnes...

Joseph avance, il avance en fredonnant un vieil air que l'on joue les jours de « pardon ». Il est heureux, la journée a été bonne, il va retrouver son intérieur avec sa femme et sa fille. Elles gronderont peut-être un peu, mais basta! Elles ne sont pas méchantes et il est si raisonnable d'ordinaire!

La vie est belle pour un paysan breton, le dimanche soir, lorsque, la semaine, il a bien travaillé!

Joseph avance d'un pas alerte, le pied est solide. A cinquante-neuf ans, il est gaillard encore.

Il calcule : dans vingt-cinq minutes, je serai à la ferme.

Et une, deux... une, deux... En chantant, Joseph avance, Joseph avance vers la mort!

Juste là, au tournant, un tournant qu'il connaît bien, une ombre massive s'est détachée des taillis. Il n'a pas eu le temps de crier ni de reculer, avec l'ombre, une chose noire, énorme, a fait un grand tourniquet dans l'air, cela a tracé comme un éclair « sombre » dans le ciel de la nuit, et la chose s'est abattue sur sa tête, d'un seul coup, vian!

Joseph assommé s'est écroulé. Il n'a rien vu, il n'a rien compris. Avec l'obscurité, il n'a même pas pu reconnaître son agresseur. Il s'est affaissé, et maintenant il est évanoui.

Le coup était bien monté. Joseph n'a pu se défendre, il n'a pu tenter un geste, autrement le résultat n'aurait peut-être pas été le même, car il était d'une force bien au-dessus de la moyenne, malgré son âge.

L'autre, l'assassin, se penche sur le corps inerte, il pose la tête sur la poitrine. Aucun signe de vie, tout au moins il le croit, Joseph est bien mort!

L'inconnu ne perd pas son temps, il fouille les vêtements, trouve un porte-monnaie presque vide, 5 à 6 francs seulement; en s'enfuyant, il le jettera; on le retrouvera à 100 mètres environ du corps.

Voilà, c'est tout, on ne sait rien de plus, la police n'a ni d'autres renseignements ni d'autres indices. C'est un crime de rōdeur, pensent les enquêteurs. C'est ainsi que, jusqu'à nouvel ordre, on explique le meurtre de Joseph Etienne.

..

A la ferme au puits garni de roses, la journée du dimanche s'était écoulée sans heurt, paisiblement. La mère et la fille avaient vagué comme de coutume aux soins de la ferme et du ménage.

A l'heure du dîner, la jeune fille s'était contentée de dire :

— Tiens, papa est en retard, il a dû rester à souper avec un ami.

Toutes deux avaient cherché à deviner.

— Je parie que c'est avec Emile, dit l'une.

— C'est p't'être bien avec François qu'il est!

— Tu crois? Il aurait fallu qu'il passe par Goibeaux...

— C'est un peu sur le chemin!...

Et les heures passèrent, d'abord rapides, pour devenir de plus en plus désespérément longues!

Dix heures... onze heures... minuit! Et toujours personne.

Une angoisse grandissante étreignait les deux femmes.

Tremblante, une osa dire ce que toutes ne voulaient s'avouer.

— Il est arrivé un malheur!

Nuit interminable! Elles ne se couchèrent pas. Essayant tour à tour de se reconforter, puis retombant dans la crainte, les deux femmes attendirent ainsi vainement.

Bientôt les premières lueurs du jour apparurent. Une aube pâle, sur une campagne triste.

Jamais Joseph n'avait découché, qu'était-il arrivé? Chacune de son côté partit battre la plaine. Elles faisaient un kilomètre dans une direction, puis un kilomètre dans une autre...

Le soleil était haut dans le ciel et Joseph n'était toujours pas là!

Cependant, entre temps, deux jeunes filles de l'Epi-Quartier et de la Lombardière, se rendant au bourg voisin pour assister à la messe, aperçurent soudain dans le chemin creux le corps du cultivateur.

Les jeunes filles, apeurées, hélèrent un paysan qui passait au loin, avec une brouette pour chercher de l'herbe. Ce fut lui, Emmanuel Lainé, du village de Plenix qui, chargé le malheureux sur sa brouette, le ramena à sa ferme, car il avait reconnu son vieil ami Joseph Etienne.

Joseph n'était point mort, les pauvres femmes purent garder quarante-huit heures quelque espoir, mais, mardi soir, le blessé rendait le dernier soupir sans avoir jamais repris réellement connaissance.

On avait bien essayé de poser des questions au moribond, mais il n'avait rien répondu qui puisse jeter la moindre lumière sur le drame.

— On t'a attaqué?

Après bien des efforts, Joseph prononça d'une voix éteinte :

— Oui!

Et lorsqu'on lui demanda qui l'avait attaqué, il ne sut que dire dans un souffle :

— Sais pas... pas vu...

..

Il y a quelques semaines, un vieux villageois du côté de Mâcon était trouvé mort, assassiné, dans sa cave. Jusqu'à l'arrestation du meurtrier, tout le monde crut qu'il s'agissait d'un drame de famille, d'un drame d'héritage. Chacun apportait une preuve. Il n'y avait aucun doute, et on sait la vérité. Le vieux avait été tué par un rōdeur.

Aujourd'hui tout semble prouver que Joseph a été tué par un inconnu, un vagabond... Bien des gens sont prêts à l'assurer... Le vol est le mobile du crime, disent-ils, cela n'a rapporté que 5 ou 6 francs au meurtrier, d'ailleurs...

Cela est fort possible, mais il ne faut jamais accepter une telle hypothèse à la campagne sans avoir réfuté toutes les autres.

Joseph Etienne vivait heureux avec sa femme et sa fille, cela est indéniable, l'idée d'un drame de famille est à écarter, mais Etienne était travailleur, aisé, aimé, estimé... il est difficile de cumuler tant de qualités et de bonheur, aux champs surtout, sans être envié ou jaloux...

Officiellement, Joseph n'avait pas d'ennemi... mais un surnois mûrissait-il pas depuis longtemps une haine atroce contre lui?

Joseph a été attaqué, comme si l'on attendait sa venue, son passage; le crime se présente sous le jour d'un guet-apens...

Qu'aurait fait, à l'heure tardive du crime, un rōdeur à l'affût d'un mauvais coup, sur ce chemin d'ordinaire désert et connu seulement des habitants des villages voisins?

Il est plus facile de croire qu'on savait que Joseph allait passer par là, pour rentrer chez lui.

C'est aux enquêteurs, avec leur zèle coutumier, à élucider ce mystère.

PHILIPPE ARTOIS.

On renforce aux États-Unis les services de protection du Président de la République



Certaines rumeurs de projet d'attentat contre le Président Hoover ayant couru, la garde de la Maison Blanche à Washington a été renforcée. De nombreux gardiens ont reçu des instructions très sévères pour écarter les personnes suspectes. Voici les gardes lisant leurs consignes. (K.)

Fantomas a été interrogé



Ber Snaja, l'espion international plus connu sous le nom de Fantomas et dont nous parlons d'autre part, a été interrogé cette semaine. (R.)

Le drame de l'abbaye d'Yerres

IL S'AGIT UNE FOIS DE PLUS D'UNE TRAGÉDIE FAMILIALE

Lorsque le garçon laitier, haut perché sur son siège, arriva jeudi dernier, de bonne heure, en la modeste cité de Brunoy, ses premières paroles furent pour informer de « l'événement » les clientes déjà levées.

— Y a encore eu un drame à Yerres ! déclara-t-il, sur le ton condescendant de celui qui en sait long, mais qui n'est pas pressé de raconter son histoire.

Et chacune de demander force détails



Le meurtrier, Maximilien Guedon.

au jeune marchand de lait qui, avec une volubilité où l'imagination se donnait libre cours, expliqua l'affaire.

— Encore à Yerres, murmura une bonne femme lorsqu'il eut terminé son récit ; ce coin-là serait-il maudit ?

C'était en effet à l'orée du bois de charmes dit « Bois des Calmadules », à quelque cent mètres seulement du bois Bouron, que le drame s'était déroulé. Or, le bois Bouron est devenu tragiquement célèbre depuis que deux hommes, un matin, y découvrirent le cadavre de M^{me} Thiercelin, finissant de se consumer.

Mais, cette fois, il ne s'agissait pas d'une si troublante énigme. C'était plus simplement un de ces « drames de famille » dont le conseiller Pittié, qui préside la première session de juillet des assises de la Seine, disait dernièrement que le nombre ne cessait d'augmenter.

Un père tente de tuer son fils, puis, quelques heures plus tard, est lui-même abattu par un gendarme sur lequel il avait tiré. C'est toute l'affaire...

Autrefois, il y a bien longtemps, l'ouvrier fumiste Maximilien Guedon, né le 17 juin 1878, à Moncoutant, (Deux-Sèvres), passait aux yeux de tous pour un excellent homme. Probe, complaisant, travailleur, il avait l'estime de ses patrons et de ses camarades. C'était en outre un bon époux et un bon père.

Marié à une jeune fille de chez lui, femme de service au préventorium d'Yerres, il avait vu successivement sept enfants venir égayer leur foyer, quatre garçons et trois filles âgés actuellement de quatorze à vingt-huit ans.

Il gagnait bien sa vie, faisait même des économies, et toute la maisonnée était heureuse. Lui et ses siens s'étaient installés au « clos de l'abbaye », dans une vieille bâtisse édifée au fond d'une venelle, sur la route de Brunoy. D'autres familles d'ouvriers constituaient leur unique voisinage, en ce coin charmant où la nature a dispensé ses bienfaits avec prodigalité et où l'on respire le bonheur.

Pourquoi fallut-il que son vice — la boisson — le conduisit au crime ? Ce fut tout d'abord une longue déchéance ; de chute en chute, l'ouvrier fumiste, qui se grisait régulièrement, tomba dans un abrutissement complet.

Le soir, en rentrant de son travail, au lieu de prendre sur ses genoux les plus jeunes de ses enfants, il jetait violemment son sac d'outils dans un coin et mangeait sans mot dire, le front plissé, les yeux mauvais.

— T'es bien méchant, « Milien », disait sa bonne femme.

Mais, insensible à la douloureuse prière qu'on lisait dans son regard, il faisait trembler la vaisselle d'un coup de poing appliqué sur la table et répliquait :

— Laisse-moi tranquille ! Je n'ai pas besoin de tes observations.

Il y a deux ans, malade, terrassé par l'alcool, Maximilien Guedon abandonna son travail. Il annonça la décision qu'il avait prise, un soir, en rentrant chez lui :

— J'ai assez « trimé » pour vous tous. C'est à vous de me nourrir, maintenant !

Tristement, sa compagne baissa la tête et, à partir du lendemain, se leva plus tôt, pour faire des heures supplémentaires.

Oisif, passant ses journées au cabaret, l'ouvrier fumiste songea à faire le mal pour occuper les quelques loisirs que lui laissait

sa funeste passion. Et il ne tarda pas à se montrer un parfait « créateur d'adversité ».

Tout d'abord, il essaya de dresser les uns contre les autres ses enfants, dont deux, une fille et un garçon, étaient mariés ; pour cela, il s'abaissa aux manœuvres les plus lâches, aux plus infâmes calomnies. Puis, voyant que son projet ne réussissait pas, il passa à l'action directe : il coupa, avec un rasoir, les pneus des bicyclettes de ses fils, il brisa tous les cadres qui se trouvaient dans l'humble appartement et déchira les photographies qu'ils contenaient, pauvres souvenirs de famille ; il emporta, la nuit, alors que la maison dormait, les meubles qui lui paraissaient avoir une certaine valeur et alla les vendre, le lendemain, à un brocanteur de Brunoy. Avec l'argent, il fit provision d'eau-de-vie. Devenu mauvais, après avoir été bon, il ne vivait que pour satisfaire sa méchanceté.

L'existence en commun ne pouvait durer dans de telles conditions : au mois d'avril, sa femme et les trois enfants qui habitaient encore avec lui quittèrent le toit maudit pour aller s'installer dans un logis voisin, occupé par son gendre Prévost.

Ce fut la fin ; dès lors, seul, abandonné, buvant de plus en plus, Maximilien Guedon devint une loque repoussante ; une loque redoutable, cependant, qui, outre sa famille, terrorisait ses voisins. Il ne mangeait plus que très rarement, déjeunant d'un morceau de pain et de quelques rondelles de saucis-

En quelques secondes, tout fut accompli. On entendit la voix du père qui criait :

— Tiens ! Henri !

Puis une détonation. Et Henri Guedon, blessé à l'épaule droite d'une balle de revolver, s'éroula sur son frère affolé.

Le claquement sec du revolver réveilla tous les habitants de l'abbaye qui, en un clin d'œil, furent debout. Dans une pièce voisine, une des filles de Maximilien Guedon, M^{me} Prévost, venait de donner un petit-fils au meurtrier ; elle demanda :

— Que s'est-il passé ?

— On doit tirer sur un renard, répondit sa pauvre mère, transie d'angoisse. Et cette explication évita à la jeune maman d'avoir peur, un peu plus tard, lorsque l'épilogue du drame se joua.

Aussitôt prévenu, le maréchal des logis-chef Tounzé, de Brunoy, fit conduire Henri Guedon à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, où l'on constata que sa blessure était sans gravité. Puis, accompagné des gendarmes Deleau et Halut, il se rendit au clos de l'abbaye. Les parents et les voisins de Pivrogne les attendaient, derrière la maison.

— Des fois qu'il tirerait encore, dit l'un d'eux.

Le brigadier Tounzé fit le tour de la bâtisse et frappa à la porte en criant :

— Ouvrez, père Guedon !

Au premier étage, aucune lueur n'apparaissait ; mais, dans la nuit, on entendit distinctement les mots que prononça Maximilien Guedon :



La fenêtre tragique, marquée par une croix, d'où Guedon blessa son fils. C'est de là aussi que fut abattu le forcené par un gendarme.

son. Un bâton à la main, il circulait dans les jardins qui bordent le clos de l'abbaye, proférant de terribles paroles.

— Je les tuerai tous, tous, tant qu'ils sont ! hurlait-il souvent, ses yeux de fou tournés vers la lune étonnée.

Avant d'en arriver là, il essaya d'autres vengeances, déchirant le linge de ses enfants et allant déposer une plainte contre sa femme, coupable, disait-il, de lui avoir volé ses outils. Bien entendu, la maréchassée de Brunoy le pria de retourner rapidement chez lui et de ne plus la déranger, à l'avenir, pour un motif aussi mal fondé.

Plus que tout, cette dernière déception attisa la haine sournoise qui grondait en lui.

— Je les tuerai tous, répéta-t-il en quittant la gendarmerie ; et, fermement décidé, il s'en fut, avec l'argent qui lui restait, acheter un revolver. Le soir même, exhibant son arme dans les nombreux débits où il fréquentait, entre deux verres de vin, il affirmait encore, d'une voix pâteuse :

— Je les tuerai tous !

Cette menace devait devenir, durant les jours suivants, le leit-motiv de celui qui avait été jadis le modèle des ouvriers, des époux et des pères.

Le dénouement tragique approchait. Mercredi dernier, vers 21 h. 30, un de ses fils, Henri, seize ans, apprenti monteur, s'aperçut que la bicyclette qu'il avait laissée dans la cour, un moment auparavant, ne s'y trouvait plus.

— C'est « le père » qui l'a emportée chez lui, expliqua Antonin, le plus jeune.

Henri Guedon, ayant besoin de sa machine pour se rendre à son travail, le lendemain matin, frappa à la porte paternelle. Mais, malgré son insistance, il n'obtint aucune réponse.

— Je veux pourtant ma bicyclette, dit-il. Puis, appelant son cadet, il ajouta :

— Viens me faire la courte échelle, je vais passer par la fenêtre.

Grimpé sur les épaules de son frère, le jeune homme atteignit le premier étage et regarda à travers la vitre.

— Je descendrai le premier qui s'approchera !

L'heure légale étant depuis longtemps passée, les gendarmes ne pouvaient songer à attaquer l'appartement du forcené, qui s'était solidement verrouillé. Ils se contentèrent de demander du renfort et, bientôt, furent rejoints par leurs collègues de Draveil et de Boissy-Saint-Léger, sous la direction du capitaine Barié, de Corbeil. La nuit se passa ainsi, les gendarmes aux aguets, cependant que, dans le logis voisin, des enfants et des femmes pleuraient.

A l'aube, vers quatre heures, le maréchal des logis-chef Tounzé décida de donner l'assaut ; il dressa une échelle contre le mur et atteignit la fenêtre du « père Guedon ».

— Je vous ai déjà dit qu'il fallait ouvrir, dit-il.



La victime, Henri Guedon.

— Attendez cinq minutes, je m'habille et je descends.

Les gendarmes attendirent cinq, dix, quinze minutes, mais rien ne bougea dans la maison silencieuse. Le chef Tounzé, las d'attendre, remonta sur l'échelle ; le carreau brisé tout à l'heure par la balle de revolver tirée sur Henri Guedon lui permit de tourner l'espagnolette : en un bond il fut dans la chambre, le revolver au poing. Le vieux était encore couché.

— Levez-vous ! ordonna le gendarme.

Pour toute réponse, il entendit deux détonations et les balles du pistolet automatique que le quinquagénaire cachait sous ses draps sifflèrent à son oreille.

Sans hésiter, il tira. Atteint à la tempe droite, Maximilien Guedon roula dans la ruelle du lit, blessé à mort. En effet, transporté à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, dans un lit voisin de sa victime, son fils Henri, il y décédait dans la matinée, après que les médecins l'eussent vainement trépané.

A l'abbaye, il y a désormais une veuve et des orphelins qui, respectueux devant la mort, gardent le silence lorsqu'on leur parle du « père ». Il y a aussi, dans leurs yeux, cette expression indéfinissable de soulagement qu'ont, après leur délivrance, ceux qui viennent de beaucoup souffrir.

GÉO GUASCO.

Le mystère de la Chapelle-Huon est éclairci

C'EST UN « TUEUR » QUI, POUR 150 FRANCS, EXÉCUTA LE FERMIER

C'est une simple phrase, prononcée dimanche dernier à Besse-sur-Braye, lors du transfert au Mans de la femme Amiot, qui mit les enquêteurs sur la bonne piste.

Convaincue d'assassinat sur la personne de son mari, le « père Paul », la veuve Amiot était emmenée par les gendarmes et allait prendre le train pour le chef-lieu de la Sarthe lorsque le chef de brigade Sarrazin entendit un curieux murmurer, sur leur passage, ces étranges paroles :

— Pour sûr que la vieille ne devrait pas aller seule en prison. Il y en a d'autres...

Immédiatement les gendarmes reprirent leur enquête, pressèrent de questions les gens susceptibles de leur fournir un renseignement quelconque, si insignifiant soit-il au premier abord, et... arrivèrent ainsi à percer le mystère entourant le drame de la Chapelle-Huon.

Ils apprirent ainsi que, le matin où le crime fut découvert, la femme Marie Vaugois, née Pilon, soixante-quatre ans, avait annoncé à un de ses voisins, vers 7 h. 15, la mort de Paul Amiot. Or, le cadavre n'avait été découvert, par le fermier Blot, qu'une heure et demie plus tard.

Surpris par ce fait bizarre, le chef de brigade Sarrazin consigna la veuve Vaugois et un ami de cette dernière, Louis Lefèvre, né à Contres (Loir-et-Cher) le 5 janvier 1867 et demeurant actuellement en Seine-et-Marne.

Sitôt qu'il fut prévenu, le juge d'instruction arriva à Besse et commença l'interrogatoire de la veuve Vaugois.

— Avouez, lui conseilla-t-il, que vous avez participé au crime.

La femme ne répondant pas, le magistrat insista :

— Allons, vous n'allez pas laisser com-

damner une innocente ; vous n'ignorez pas

que nous avons arrêté la femme de la victime ?

Brusquement, la sexagénaire se redressa. — Innocente ? Elle ! Je vais vous dire la vérité, cria-t-elle. Et elle commença son récit :

« Cela remonte au 24 février 1931. Ce jour-là, je confiai 10 000 francs à Amiot pour que les héritiers de mon mari, qui venait de décéder, ne puissent les toucher. Mais le père Paul, jugeant que cette combinaison était malhonnête, porta l'argent au notaire, qui le répartit entre les neveux et nièces de feu Vaugois, mon époux. Je jurai de me venger !

« Je m'abouchai dernièrement avec Lefèvre, le « chercheur d'œufs de fourmis », et lui demandai combien il me prendrait pour tuer le père Amiot. Il voulait 200 francs, mais, finalement, nous nous mîmes d'accord pour 150 francs. Je lui fis jurer cependant qu'il ne ferait pas souffrir le pauvre vieux. Ensuite nous parlâmes de notre projet à M^{me} Amiot que nous savions désireuse d'être débarrassée de son mari, une bouche inutile.

« — Entendu, nous dit-elle, allez-y !

« Lefèvre y alla. Vous savez le reste... »

Ayant terminé sa confession, la mégère fondit en larmes. Un peu plus tard, confronté avec elle, le « fourmilier » Lefèvre protesta de son innocence.

Elle est folle, complètement folle, asura-t-il.

En attendant que la solution de l'étrange affaire soit trouvée, la femme de la victime, la veuve Vaugois et Louis Lefèvre ont été déférés au parquet. Cependant que, à la Chapelle-Huon, les avis sont toujours très partagés quant à l'auteur de l'assassinat.

G. O.

les briques OFFER aux vins de FRANCE

Karl Offer, l'inventeur des célèbres « briques de vin ». (R.)



Mary Markey, collaboratrice de Karl Offer, chauffant à 85° les cultures qui servent à la fabrication des briques. (R.)



L'assistante de l'inventeur mettant une brique Offer dans de l'eau. Au bout de trois semaines, le produit pourra être livré à la consommation. (R.)

Un certain Karl Offer qui ne doit pas être un chimiste bien distingué puisque lui-même avoue n'avoir aucun brevet, quel qu'il soit, vient de réaliser une invention qui bouleverse (le mot n'est pas trop tort, l'Amérique, et peut servir de point de départ à une ère nouvelle dans l'histoire de la prohibition.

Ce Karl Offer, à San Francisco, vient de créer les briques de vin. Dans une jarre d'eau pure, mettez à fondre une brique Offer : au bout de trois semaines, vous aurez du vin propre à la consommation. Et avec le goût que vous désirez : bordeaux, bourgogne, côtes du Rhône, etc.

Si, dans votre « pinard » artificiel, vous ajoutez par surcroît une pastille d'un autre produit, vous obtenez du champagne dûment mousseux.

L'usine montée par Karl Offer peut produire 8 000 briques de vin par jour. Ce nombre, eu égard à la consommation formidable, est des plus insignifiants. Aussi Karl Offer songe à s'agrandir et à créer

une puissante société anonyme par actions. Pour l'instant, il travaille presque seul, avec pour collaboratrice assidue une certaine Mary Markey (qu'on aurait tort de confondre avec la brillante artiste de notre Comédie-Française).

La découverte de Karl Offer n'est point, jusqu'à présent du moins, du ressort de la loi Wolstead concernant les spiritueux et leur prohibition. Certes, la vente, le transport et le commerce du vin (de tous les alcools en général) sont interdits en Amérique sèche. Mais Karl Offer ne vend pas du vin, du liquide : il vend un produit « ersatz », où il n'entre pas une goutte d'alcool, et que les hygiénistes déclarent inoffensif. Les autorités fédérales n'osent pas trop mettre un terme à la vente des fameuses briques, mais elles s'avouent tout à fait ennuyées par cette invasion d'un nouveau genre.

Impossible de parler de fraude, puisque le produit n'est pas nocif ; impossible de parler « alcool », puisqu'il n'y en a pas trace dans le produit.

La police a prescrit de nouvelles et sévères enquêtes, un contrôle de fabrication, un contrôle microbien. Elle espère trouver le joint pour supprimer, au nom de la santé et de la moralité publiques, cette intervention par trop ingénieuse.

En attendant, Karl Offer et Mary Markey font une rapide et importante fortune et sont accablés de lettres émanant de tous les coins des U. S. A. Par-dessus le marché, bien que le secret soit soigneusement gardé, les brevets pris et la formule inconnue, des contrefacteurs se lèvent un peu partout, dont les produits, on s'en doute, ne sont point toujours anodins ! L'alcool de contrebande a causé assez de morts aux Etats-Unis, pour que l'on s'occupe sérieusement de la question.

Si l'on envisage maintenant ce problème des « briques Offer » d'un point de vue français, il est permis de se demander dans quelle mesure le commerçant yankee a le droit de baptiser « beaune » ou « châteaumargaux » des « à-peu-près » qui n'ont rien à voir avec les crus si réputés de France.

On répondra vraisemblablement : « Les Américains qui consomment de pareilles saletés savent bien ce qu'ils achètent. » Sans doute ! Mais n'en demeure-t-il pas moins que des produits hautement et uniquement français prisés dans le monde entier, ressentent par contre-coup et sans qu'il soit possible de l'empêcher quelque dommage ? Poser la question c'est, nous semble-t-il, la résoudre...

A moins que les briques Offer ne hâtent l'abolition de la prohibition ?

On accuse, on plaide, on juge...

Le mannequin, ses dents et sa photographie.

— Regardez mes dents, monsieur le juge de paix, elles sont belles, nettes et... à moi !

Le juge de paix du XVI^e arrondissement, appelé à constater aussi la perfection de la dentition de M^{lle} Ginette, mannequin de son métier et plaignante à cette heure, admire sans déplaisir et interroge :

— Enfin, mademoiselle, que reprochez-vous à M. Paul L..., photographe, et à M. Pierre L..., dentiste ?

Et M^{lle} Ginette d'expliquer qu'assistant, un soir récent, à un bal costumé, elle s'était jugée si charmante en Africaine avec ses vêtements multicolores et son châle de pourpre qu'elle s'était fait photographier chez M. Paul L..., photographe. Or, quelle n'avait pas été la surprise de la jeune femme de voir, quelque temps après, son image exposée chez M. Pierre L..., dentiste, avec ces mots sur ladite image :

« Les plus belles dents artificielles viennent de chez M. Pierre L..., chirurgien dentiste. »

Après renseignements, la plaignante avait appris que son photographe était le frère d'un dentiste à qui il avait remis la photo de M^{lle} Ginette pour faire de la publicité.

— Or, conclut le mannequin, le fait d'exposer ainsi mon visage en faisant croire que mes dents sont fausses me cause un préjudice grave, pour lequel je demande réparation aux frères L..., photographe et dentiste !

Et le juge de paix d'accorder trois cents francs de dommages-intérêts à la demanderesse, qui s'en fut en riant de toutes ses dents... vraies.

Un procès troublant.

Le vers célèbre : « Hippocrate dit oui, mais Galien dit non » est toujours cité et toujours utile pour marquer l'antagonisme qui, trop souvent, existe entre les médecins ; quand cette divergence d'opinions se trouve entre des aliénistes, elle est d'une gravité qui fait trembler lorsqu'on songe que les rapports de ces aliénistes peuvent faire perdre la liberté à un être humain et le faire enfermer avec des fous aux faces grimaçantes, aux hurlements désespérés, aux mains agrippées, comme pour les tordre, aux barreaux de fer des cabanons.

« Hippocrate dit oui, mais Galien dit non » : si l'on croit le premier médecin, l'homme est fou, si l'on en croit le second, il ne l'est pas ; en tout cas, il sera interné et... il est peut-être sain d'esprit, l'horrible chose, en vérité !

Le cas est celui de M. Paul Chayron, ancien professeur du collège de Saintes et du collège Rollin à Paris : certains membres de sa famille, une de ses filles notamment, le prétendant fou et jugent que son internement s'impose dans l'intérêt de la sécurité publique ; un médecin de Saint-Anne a certifié le fait et le Préfet de police, en vertu du pouvoir que la loi lui confère en l'occurrence, a fait placer l'ancien professeur dans un asile d'aliénés où il passe quatre mois à répéter qu'il n'est pas fou, tandis qu'il emploie le cinquième à préparer son évasion, qu'il réussit.

Or donc, M^e Chayron se réfugie à Bruxelles où il se fait examiner par des aliénistes, lesquels le déclarent absolument sain d'esprit ; muni de leurs certificats, il demande à rentrer en France ; que va-t-il se passer ?

M. Chayron a soixante-quatorze ans, marié deux fois, il a deux filles et deux fils, il possède quelques centaines de mille francs : pourquoi ses enfants le jugent-ils fou ? parce que des dissentiments familiaux qui, dès 1925, s'élevèrent autour d'un immeuble acheté par M. Chayron mirent parfois celui-ci dans des états violents... l'argent, toujours l'argent, hélas !

L'ex-universitaire avait acquis une maison au nom de sa fille Madeleine — car il voulait de son vivant faire un partage de ses biens entre ses enfants — mais il considérait qu'ayant effectué cet achat de ses deniers personnels, il était tout de même le propriétaire de l'immeuble qu'il gérait comme mandataire de sa fille.

Des discussions éclatèrent alors entre le père et la fille, et M. Chayron s'exaspère : — Tu me rendras fou ! disait-il à sa fille qui, un beau jour, répliqua :

— Mais tu l'es déjà !

Et le brave M. Chayron, névropathe à l'excès, irritable et souvent fébrile, fut interné à Charenton, d'où il écrivit à son avocat, M^e Maurice Guerrier :

« Je vous donne huit jours pour me faire sortir de cet enfer... j'ai l'habitude, le 16 juin, anniversaire de la mort de ma première femme, d'aller fleurir sa tombe... si donc, le 15 au soir, je ne suis pas sorti d'ici par vos soins : j'en sortirai par les miens propres ! »

Comment Paul Chayron s'y prit-il pour tenir sa parole ? On ne sait ; quoi qu'il en soit, lorsque, le 16 juin, les enfants vinrent porter leur souvenir fleuri sur la tombe de leur mère, ils virent avec surprise deux superbes gerbes de roses couleur de pourpre apportées par leur père, lequel, après cet exploit, crut prudent de disparaître de France et de passer en Belgique.

En mai 1930, il écrivit de Bruxelles au Préfet de police une demande d'autorisation de rentrer en France, il joignait à son envoi divers certificats attestant son parfait état mental ; l'un de ces certificats avait même été obtenu par lui dans des conditions assez pittoresques : M. Doumergue, alors Président de la République, devait se rendre à Bruxelles et les autorités belges se préoccupant de l'état d'esprit de certains Français les prièrent de se faire examiner par des aliénistes qui déclarèrent, pour Chayron, que leur « client » possédait un calme parfait et une complète maîtrise de soi.

Néanmoins, la famille, par l'organe de M^e Marcel Engrand, demandera prochainement à la première chambre du tribunal de prononcer l'interdiction de Paul Chayron : les magistrats l'accorderont-ils ?

Les seize déjeuners de M. Roalta.

Être courtier en denrées alimentaires donne l'occasion de voir bon nombre de commerçants et, parfois, entre la vente de cent paquets de nouilles et de dix kilos de chocolat, le courtier et l'épicier se lient d'une amitié plus ou moins durable ; c'est ainsi que M. Roalta, qui sert d'intermédiaire entre le vendeur en gros et le débiteur, se fit de nombreuses relations et reçut maintes invitations à déjeuner et à dîner.

— Allons, mettez-moi du macaroni et venez déjeuner demain, Roalta ! disait l'un.

— N'oubliez pas le cacao en venant dîner lundi ! recommandait l'autre.

Et, un beau jour, ce bon Roalta songeait qu'il déjeunait et qu'il dînait beaucoup chez des amis et qu'il n'invitait jamais... Roalta est un galant homme, il se dit :

— Je suis garçon, je n'ai pas d'installation suffisante pour recevoir : je vais organiser dans un bon restaurant un fin déjeuner pour seize personnes à la fois : les seize amis et clients qui m'ont le plus invité.

Il se rendit donc dans un restaurant de la rive gauche.

— Pouvez-vous, monsieur, m'interroger, me faire préparer un repas succulent pour seize personnes ?

— Parfaitement, monsieur. — Seulement, il y a une petite difficulté... j'ai un héritage de deux cent mille francs à toucher dans quinze jours... je ne vous paierai donc votre déjeuner qu'à ce moment !

Le restaurateur est bon prince et la clientèle est, en cette période de crise, plus clairsemée : il accepta donc l'offre de ce client aux seize déjeuners, qui devaient comprendre huitres savoureuses, poulets dodus, foies gras et fruits de choix, sans oublier les vins parfaits comme il se doit... le tout devait revenir à deux mille francs.

Le déjeuner fut exquis, les convives partirent charmés et Roalta donna rendez-vous au matin suivant au restaurateur pour aller, chez le notaire, régler la « dou-loureuse ».

Audit rendez-vous, cet excellent Roalta fut exact :

— Je vais voir, dit-il dans l'antichambre notariale, si l'on peut nous recevoir, attendez-moi !

Le restaurateur attendit un quart d'heure, une heure, puis deux... Roalta avait disparu et son créancier s'en fut au commissariat conter sa mésaventure, car le notaire pressenti ignorait tout de l'héritage... qui n'existait pas.

Roalta arrêté devra s'expliquer de ce délit gastronomique devant le tribunal correctionnel, où il sera assisté de M^e René Idzkowski et Carcenat-Pujo : sans doute plaidera-t-il qu'un homme courtois ne peut accepter des déjeuners... sans en rendre à son tour.

SYLVIA RISSER.

Les Abonnements de POLICE - MAGAZINE

sont remboursés, en grande partie, :: par de magnifiques Primes ::

UN BOUTON DE CULOTTE

Le bouton de culotte a rendu de grands services à la police, au cours de certaines affaires criminelles, et tous les Sherlock Holmes en font grand cas. Un bouton de culotte laissé sur le lieu de son forfait par l'assassin a l'importance d'une carte de visite pour un bon détective. Les tailleurs, on le sait, ont l'habitude professionnelle de faire graver leur marque au dos de ces petits ronds de métal, et cet indice peut révéler le nom et l'adresse du criminel.

Les auteurs du hardi cambriolage du château de Chantilly avaient abandonné, sur le théâtre de leur audacieux exploit, un de ces minimes objets qui devint, pour les policiers chargés de l'enquête, un indice important.

Un bouton de culotte, c'est peu et c'est beaucoup, on le voit. C'est beaucoup, d'autant plus que le bouton en question n'était ni de forme courante, ni d'un modèle classique ; fait en corozo, il était percé de quatre trous et portait le nom d'une marque spéciale. Enfin, on en déduisit qu'il provenait d'un pantalon solide, mais peu élégant, comme en portent les ouvriers endimanchés.

Un bouton de culotte présentant ces particularités, il n'en faut pas plus pour faire pincer un malfaiteur, ou même pour le faire pendre, ou, si vous aimez mieux, puisque nous sommes en France, le faire guillotiner. C'est à un simple bouton de culotte, en effet, plus banal que celui découvert à Chantilly, qu'un redoutable assassin dut d'être pris, il y a quarante ans, et de finir sur l'échafaud.

Les habitants de Meurthe-et-Moselle n'ont pas perdu le souvenir du sinistre Dauga, dont le nom est resté légendaire dans cette région de l'Est. Ce bandit opérant à Pont-à-Mousson et dans les environs. Ses victimes étaient des débitants modestes ou de petits boutiquiers. Il se présentait, le soir, comme un client, se faisait servir une consommation ou demandait un produit ; puis il assommait celui ou celle qui le servait, s'emparait du contenu de la caisse et disparaissait, laissant derrière lui un cadavre.

Le pays était littéralement terrorisé. Une dizaine de personnes avaient été ainsi assassinées sans que la police locale eût découvert le moindre indice permettant d'orienter ses recherches. Le juge d'instruction, en désespoir de cause, finit par demander à la Sûreté parisienne de lui envoyer un de ses meilleurs limiers.

Celle-ci lui délégua l'inspecteur principal Jaume.

Jaume était célèbre comme ne le sont aucun des agents appartenant, à l'heure présente, aux services de la police judiciaire. Il avait arrêté et démasqué les auteurs de nombreux crimes retentissants. Il passait pour l'un des inspecteurs les plus habiles et les plus perspicaces qu'ait jamais connus la Sûreté.

Il partit donc pour Pont-à-Mousson, dont la population était littéralement affolée au lendemain d'un nouvel assassinat plus affreux et plus sauvage encore que les précédents. Jaume se rendit aussitôt sur le théâtre du crime, visita minutieusement la maison sanglante, et, dans un coin, il trouva un bouton de culotte, auquel on n'avait pas pris garde ou qui avait échappé aux recherches.

Ce bouton portait le nom d'un tailleur d'Epinal. Jaume s'assura qu'il ne provenait pas des vêtements ayant appartenu à la victime. Il eut l'intuition que cet objet infirme avait été perdu par le criminel. Il partit le soir même pour Epinal, interrogea le tailleur dont le nom figurait sur le bouton, recueillit un vague renseignement qui le mit sur la piste d'un certain Dauga. Il parvint à retrouver ce dernier et lui mit brusquement la main au collet, comme l'homme rentrait chez lui.

Ce Dauga était un ancien gendarme, qui, détail curieux, volait, après avoir tué, pour payer honnêtement ses dettes. Bien que reconnu par plusieurs témoins et accablé par un ensemble de présomptions qui équivalaient à des preuves irréfutables, il persista à nier, farouchement, opiniâtement. Il n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté.

Il mériterait, par l'horreur et le nombre de ses forfaits, d'avoir la hideuse célébrité posthume d'un Troppmann ou d'un Landru. Mais il opérait en province. Et les crimes commis en province ne valent jamais à leurs auteurs cette réputation peu enviable qu'acquiert les scélérats qui ont choisi Paris ou sa banlieue pour théâtre de leurs sanglants exploits. Le nom de Dauga est à peu près ignoré, bien qu'il soit celui d'un gredin ayant commis une dizaine d'assassinats. C'est à peu près le nombre de ceux que commirent les Troppmann et les Landru, dont les noms ne sont pas près de s'éteindre dans la mémoire des foules !

M.

GRAND CONCOURS 2000 PHONOS ou T.S.F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions.



Avec ces trois dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'Etat Français universellement connu.

Réponse.....

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce.

Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux
Et^{ts} VIVAPHONE (Serv. Concours 67), 116, R. Vaugirard, PARIS-6^e

SI JE SAVAIS

La Sagesse des Nations dit que, une seule fois dans la vie de chacun, la chance frappe à la porte. Elle frappe à la vôtre en ce moment...

Si vous deviez revivre votre vie, agiriez-vous encore de la même façon ? Non, pour le plus souvent, n'est-ce pas ? Eh bien ! pour l'avenir, pourquoi ne pas agir de suite de la bonne manière ? Pourquoi ne pas consulter ce vieux Mentor qui vous guidera en toute certitude ? Ceux qui l'ont consulté disent que non seulement il vous prédit vos joies et vos ennuis, mais il vous indique le moyen d'éviter ces ennuis et de profiter au maximum de toutes vos joies. Le D^r R. Marrou, le grand spécialiste grec, dit : "J'ai été vivement surpris de l'exactitude extraordinaire de ses révélations. Il m'a dit des faits qui, dans ce pays, ne sont connus que de moi seul."



Envoyez-moi votre nom et votre adresse, ainsi que votre date de naissance, le tout écrit lisiblement, et, si vous le jugez bon, joignez 2 fr. en timbre-poste de votre pays (pas de pièce de monnaie), pour couvrir les frais d'écriture et de port. Il vous fera parvenir gratuitement une lecture de votre vie. Astral, Dépt. A. 3586, rue de Joncker, 41, Bruxelles (Belgique), Affranchir chaque lettre à 1 fr. 50.

M^{me} TAMARA Voyante. Sujet Russe. Infaillible. Tarots. Lignes de la main. Tous les jours de 2 à 7 h. à partir de 10 f. 60, r. du Cherche-Midi, 2^e ét. Esc. B. Paris-6^e.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e Env. prém. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7)

GAGNEZ 1 000 fr. par mois et plus pendant 2 sexes. Partout. Ecrire : Manufacture PAX G., à Marseille.

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTE. Demandez à M^{me} GILLES, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N^o 4.

AVENIR M^{me} Ir. Bénard, 46, r. Turbigo, Paris. Voit tout, assure réussite en tout. Fixe date évén. 1932 mois par mois. Facile mariage d'apr. prénoms. Voir ou écrire. Envoi date de naissance et 20 fr. 50.

L'ENNUI C'EST LA MORT !
POUR RIRE et FAIRE RIRE



Demandez les catalogues Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîner, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magie, Libération. — Envoi contre 2 fr. So recommander du journal. H. BILLY, 5, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1908.

Vous recevrez gratuitement "MON CINÉ" pendant un mois, IL VOUS SUFFIRA DE REMPLIR LE BULLETIN QUE VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS

"MON CINÉ"

est le premier journal de cinéma qui ait été créé pour le public.

Il publie des articles sur toutes les questions cinématographiques, des critiques de tous les films, des biographies des artistes en vogue, de jolis portraits des vedettes en renom. Il répond par voie de petite correspondance et à titre gracieux à toutes les demandes de renseignement qu'on lui adresse.

"MON CINÉ"

PUBLIE LES MEILLEURS CINÉ-ROMANS COMPLETS DE LA SAISON. CES CINÉ-ROMANS SONT TOUJOURS COMPLETS EN UN NUMÉRO

Dans le numéro de cette semaine :

COQUECIGROLE

d'après le film tiré du roman d'ALFRED MACHARD

et interprété par MAX DEARLY

MON CINÉ fait participer en ce moment ses lecteurs à un passionnant concours doté de 50 000 francs de prix

16 pages, paraît tous les jeudis. — 75 cent. le numéro

Monsieur le Directeur de
43, Rue de Dunkerque, PARIS
Veuillez envoyer gratuitement "MON CINÉ" pendant un mois à
M _____
Rue _____ N^o _____
A _____ Dept _____

SI VOUS NE DÉSIREZ PAS PROFITER DE CETTE PRIME VOUS-MÊME, INSCRIVEZ-VOUS CONTRE LE NOM D'UN PARENT, D'UN AMI

CONCOURS

100.000 francs de PRIX

pour ceux qui reconstitueront ce DOCUMENT



Pour Maigrir

Prenez les PILULES GALTON le meilleur amaigrissant Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger. Le flacon avec notice, contre remb.: 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10^e

7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour
12 versements mensuels de 25 fr.
notre
MONTRE - BRACELET
DAME EN OR Qualité parfaite
Garantie 5 ans sur facture.
AU COMPTANT : 275 fr.
Catalogue général 12 gratis sur demande.
COMPTOIR REAUMUR
78, Rue Réaumur - Paris (2^e)

REVOLVER

rendant aveugle pour 10 minutes. Références officielles. Tir rapide, 5 coups en vingt secondes. Revolver avec 10 cartouches, 200 frs. DIOU, boîte postale 33, Montreuil-lez-Bois (Seine).

AVENIR Révélé par la célèbre voyante diplômée M^{me} Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e). Cour 3^e ét. De 1 à 7 h. Vous serez forts, vous vaincrez, vous réussirez.

PROCHAIN CONCOURS

Secrétaire pres les Commissariats de

POLICE à PARIS

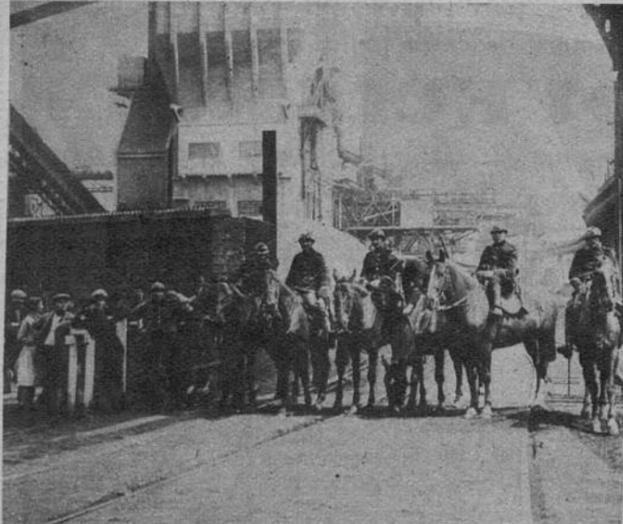
Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6^e.



C'est, comme l'a dit très justement le conseiller Pillié (à gauche), qui préside la première session de juillet, l'époque des « drames de famille ». Charles Segard (à droite), un alcoolique invétéré, a été condamné à dix ans de réclusion pour avoir abattu son fils à bout portant, d'une balle de revolver au cœur. (H. M.)



Dans un débit de la rue Ordener, à la suite d'une discussion commencée pour un motif futile, un inconnu a blessé le maçon Raymond Herbert et sa maîtresse Georgette Bompied. (R.)



Les mineurs belges viennent de décréter la grève générale dans le Borinage. La police mobile, mandée d'urgence, est venue surveiller les grévistes qui avaient décidé de manifester à Marchienne-au-Pont, près de Charleroi. (K.)



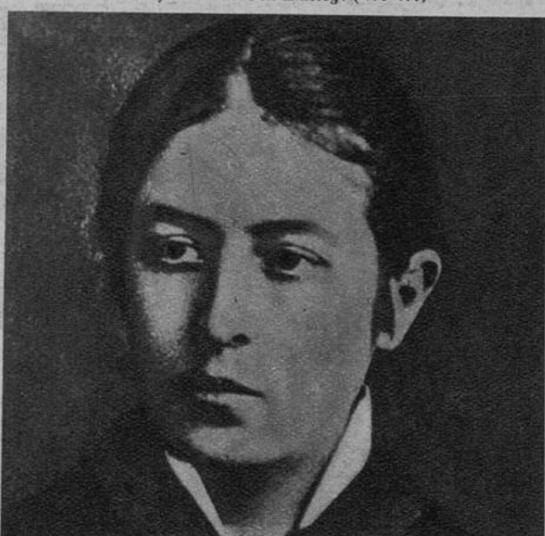
Mrs. Barney, accusée du meurtre de son amant, Sir William Scott Stephen, a été acquittée par les juges de Londres. La voici quittant le palais de justice de Old Bailey. (W. W.)



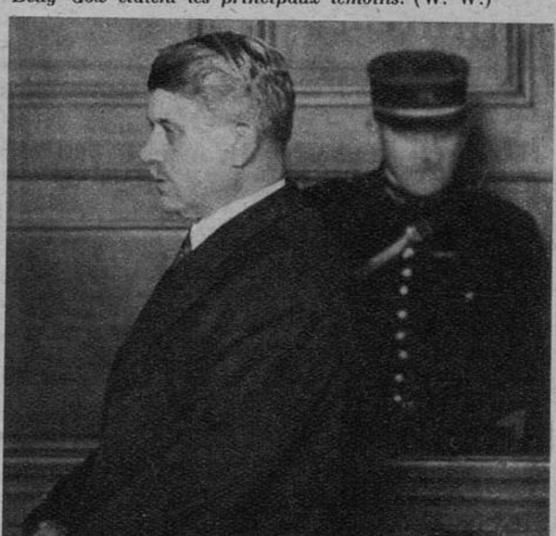
Le procès de John Hughes Curtis, accusé d'avoir trompé les magistrats enquêteurs, au cours de l'enquête concernant le meurtre du bébé Lindbergh, fut fertile en péripéties. Ollie Wheathey et la nurse Betty Gow étaient les principaux témoins. (W. W.)



Le jury de la Seine s'est montré clément pour le vieux représentant de commerce Henri Boquet, qui, à Villemonble, en janvier dernier, tua sa fille involontairement en tirant une balle de Mauser à travers la cloison de sa chambre. (R.)



Une des grandes figures du nihilisme russe, Vera Figner, est actuellement mourante dans un hôpital de Moscou. Elle avait participé à l'assassinat d'Alexandre II et à l'attentat à la dynamite contre le palais du tzar, en 1884. (R.)



Devant la 13^e chambre correctionnelle a comparu le juré d'expropriation Modeste Asset, coupable d'avoir lésé les intérêts de la Ville de Paris en accordant aux expropriés, moyennant une commission, des indemnités exorbitantes. (R.)



Emule du fourreur Siavy, le boulanger Barreleau, de Bondy, pris d'une crise de jalousie, a tué son fils Claude, âgé de dix ans. Il est venu se constituer prisonnier. (R.)



Très abattu, torturé par la douleur que lui causa l'assassinat de son fils, le colonel Lindbergh est cependant venu témoigner lui-même lors du procès de son ancien ami, John Curtis. Ce fut, dans la salle, un moment de poignante émotion. Lindbergh n'eut pas une parole de haine pour le traître. (W. W.)



Cyprien Etievenard (à droite) et Marius Perrin, dangereux repris de justice, coupables de cambriolages à main armée et qui ont été arrêtés par la Sûreté de Metz. (E. G.)